



## **Procès Verbal**

### **DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MESLAY-GREZ**

**Le mardi 26 mars 2013  
À 20h30 - salle l'Amphi  
Pôle intercommunal du Pays de Meslay-Grez**

#### Étaient présents:

Commune	Nom	Prénom
ARQUENAY	CHERRUAULT	Lucien
ARQUENAY	OLIVIER	Jean-Pierre
BALLEE	DUBOIS	Louis
BALLEE	HUET	Daniel
BANNES	LAVOUE	Christian
BAZOUGERS	RAPIN	Yveline
BAZOUGERS	SAUVAGE	Philippe
BEAUMONT PIED DE BOEUF	CARRON	François
BOUERE	CHAUVEAU	Jacky
CHEMERE LE ROI	CARIOU	Philippe
COSSE EN CHAMPAGNE	MORAND	Marie-Claude
EPINEUX LE SEGUIN	COTTEREAU	Michel
GREZ EN BOUERE	PERTHUE	Marie-Henriette
GREZ EN BOUERE	BOULAY	Didier
LA BAZOUGE DE CHEMERE	GELINEAU	Gabriel
LA CROPTE	FERRAND	Georges
LE BIGNON DU MAINE	BELLAY	Jean-Louis

LE BURET	HOUDU	Marcel
MAISONCELLES DU MAINE	GENDRON	Didier
MESLAY DU MAINE	LE ROUX	Patrick
MESLAY DU MAINE	POULAIN	Jean-Marc
MESLAY DU MAINE	GAUTIER	Huguette
MESLAY DU MAINE	BOURDAIS	André
MESLAY DU MAINE	BORDIER	Pierre
MESLAY DU MAINE	MONNERET	Françoise
PREAUX	FOUCAULT	Roland
RUILLE FROID FONDS	ROCTON	André
SAINT BRICE	EUDES	Michel
SAINT CHARLES LA FORET	ABAFOUR	Michel
SAINT DENIS DU MAINE	BOIZARD	Bernard
VILLIERS CHARLEMAGNE	BOUVET	Norbert

Monsieur HOUDAYER Fernand, membre titulaire de la Commune de Villiers Charlemagne donne pouvoir à Monsieur BOUVET Norbert.

**Étaient absents excusés** : Messieurs Langlois G – Lelièvre E – Labasque G – Boulay C – Boisseau A – Calermard du Genestoux P - Madame Launay Noëlle.

#### **Assistaient également à la séance:**

Mme QUEMENER Véronique receveur principal  
Mme LANDELLE Sylvie- DGS de la CCPMG

## Ordre du jour

1. Procès verbal de la séance du 19 février 2013
2. Compte de Gestion – Compte Administratif 2012,
3. Rapports Budgétaires 2013 :
  - ✚ Commission Tourisme,
  - ✚ Commission Culture, médiathèques, école de musique.
  - ✚ Commission Voirie, SPANC, Assainissement,
  - ✚ Commission Travaux Bâtiments,
  - ✚ Commission Sport,
  - ✚ Commission Affaires Sociales
  - ✚ Commission Enfance jeunesse

### 1/ Procès Verbal de la séance du 19 février 2013

Les membres du Conseil Communautaire présents à la dite séance approuvent le procès verbal à l'unanimité.

### 2 / COMPTE DE GESTION – COMPTE ADMINISTRATIF 2012

#### COMPTE DE GESTION 2012- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MESLAY GREZ

Le Conseil de Communauté, après avoir pris connaissance du compte de gestion 2012 de la Communauté de Communes du pays Meslay-Grez, dressé par le receveur et après en avoir délibéré :

⇒ DECIDE d'approuver à l'unanimité le dit compte de gestion relatif à l'année 2012.

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2012- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MESLAY GREZ

Le Conseil de Communauté, réuni sous la Présidence de Monsieur BOIZARD Bernard premier vice-président, délibérant sur le compte administratif 2012 de la Communauté de Communes du Pays Meslay-Grez :

Après avoir pris connaissance de la présentation faite du Compte Administratif 2012, et de l'affectation des résultats, laquelle peut se résumer ainsi :

#### BUDGET PRINCIPAL

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats réportés				983 119,15	0,00	983 119,15
Opérations de l'exercice	-4 330 044,02	4 958 787,07	-4 206 293,09	4 407 403,85	-8 536 337,11	9 366 190,92
<b>TOTAUX</b>	<b>-4 330 044,02</b>	<b>4 958 787,07</b>	<b>-4 206 293,09</b>	<b>5 390 523,00</b>	<b>-8 536 337,11</b>	<b>10 349 310,07</b>
Résultats de clôture	<b>0,00</b>	<b>628 743,05</b>	<b>0,00</b>	<b>1 184 229,91</b>	<b>0,00</b>	<b>1 812 972,96</b>
Restes à réaliser			-3 971 642,00	2 584 296,00	-3 971 642,00	2 584 296,00
<b>TOTAUX CUMULES avec RAF</b>	<b>-4 330 044,02</b>	<b>4 958 787,07</b>	<b>-8 177 935,09</b>	<b>7 974 819,00</b>	<b>-12 507 979,11</b>	<b>12 933 606,07</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>628 743,05</b>	<b>-203 116,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>425 626,96</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2012, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

#### FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	425 626,96 €
	Déficit Fonctionnement	

#### INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	203 116,09 €
-------------	----------------------------	--------------

compte 001	Excédent d'investissement	1 184 229,91 €
	Déficit d'investissement	

## BUDGET ANNEXE TOURISME

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats réportés			-15 423,47		-15 423,47	0,00
Opérations de l'exercice	-750 781,53	813 326,29	-180 729,69	318 074,41	-931 511,22	1 131 400,70
<b>TOTAUX</b>	<b>-750 781,53</b>	<b>813 326,29</b>	<b>-196 153,16</b>	<b>318 074,41</b>	<b>-946 934,69</b>	<b>1 131 400,70</b>
Résultats de clôture	0,00	62 544,76	0,00	121 921,25	0,00	184 466,01
Restes à réaliser			-217 182,00		-217 182,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES avec RAR</b>	<b>-750 781,53</b>	<b>813 326,29</b>	<b>-413 335,16</b>	<b>318 074,41</b>	<b>-1 164 116,69</b>	<b>1 131 400,70</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>62 544,76</b>	<b>-95 260,75</b>	<b>0,00</b>	<b>-32 715,99</b>	<b>0,00</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2012, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

### FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	
	Déficit Fonctionnement	

### INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	62 544,76 €
-------------	----------------------------	-------------

compte 001	Excédent d'investissement	121 921,25 €
	Déficit d'investissement	- €

## BUDGET ANNEXE DECHETTERIE

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats réportés		197 657,85	-58 236,95		0,00	139 420,90
Opérations de l'exercice	-965 515,40	1 098 809,88	-248 441,77	319 268,77	-1 213 957,17	1 418 078,65
<b>TOTAUX</b>	<b>-965 515,40</b>	<b>1 296 467,73</b>	<b>-306 678,72</b>	<b>319 268,77</b>	<b>-1 213 957,17</b>	<b>1 557 499,55</b>
Résultats de clôture	0,00	330 952,33	0,00	12 590,05	0,00	343 542,38
Restes à réaliser			-34 129,00	0,00	-34 129,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES avec RAR</b>	<b>-965 515,40</b>	<b>1 296 467,73</b>	<b>-340 807,72</b>	<b>319 268,77</b>	<b>-1 248 086,17</b>	<b>1 557 499,55</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>330 952,33</b>	<b>-21 538,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>309 413,38</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2012, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

### FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	309 413,38 €
	Déficit Fonctionnement	

### INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	21 538,95 €
-------------	----------------------------	-------------

compte 001	Excédent d'investissement	12 590,05 €
	Déficit d'investissement	- €

## BUDGET ANNEXE ECONOMIE

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats réportés			-1 184 974,91		-1 184 974,91	0,00
Opérations de l'exercice	-271 797,21	379 625,24	-902 584,18	667 384,56	-1 174 381,39	1 047 009,80
<b>TOTAUX</b>	<b>-271 797,21</b>	<b>379 625,24</b>	<b>-2 087 559,09</b>	<b>667 384,56</b>	<b>-2 359 356,30</b>	<b>1 047 009,80</b>
Résultats de clôture	0,00	107 828,03	-1 420 174,53	0,00	-1 312 346,50	0,00
Restes à réaliser			-22 476,00	361 012,00	-22 476,00	361 012,00
<b>TOTAUX CUMULES avec RAR</b>	<b>-271 797,21</b>	<b>379 625,24</b>	<b>-2 110 035,09</b>	<b>1 028 396,56</b>	<b>-2 381 832,30</b>	<b>1 408 021,80</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>107 828,03</b>	<b>-1 081 638,53</b>	<b>0,00</b>	<b>-973 810,50</b>	<b>0,00</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2012, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

### FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	
	Déficit Fonctionnement	

### INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	107 828,03 €
-------------	----------------------------	--------------

compte 001	Excédent d'investissement	
	Déficit d'investissement	- 1 420 174,53 €

## BUDGET ANNEXE ZA DE LA CHALOPINIÈRE

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats réportés					0,00	0,00
Opérations de l'exercice	-113 077,25	113 077,25	-101 299,88	101 299,88	-214 377,13	214 377,13
<b>TOTAUX</b>	<b>-113 077,25</b>	<b>113 077,25</b>	<b>-101 299,88</b>	<b>101 299,88</b>	<b>-214 377,13</b>	<b>214 377,13</b>
Résultats de clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>-113 077,25</b>	<b>113 077,25</b>	<b>-101 299,88</b>	<b>101 299,88</b>	<b>-214 377,13</b>	<b>214 377,13</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2012, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	
	Déficit Fonctionnement	

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	
compte 001	Excédent d'investissement	- €
	Déficit d'investissement	

## BUDGET ANNEXE ZA DE LA GUITERNIÈRE – BOUÈRE – GREZ EN BOUÈRE

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats réportés					0,00	0,00
Opérations de l'exercice	-439 331,79	439 331,79	-312 305,28	312 305,28	-751 637,07	751 637,07
<b>TOTAUX</b>	<b>-439 331,79</b>	<b>439 331,79</b>	<b>-312 305,28</b>	<b>312 305,28</b>	<b>-751 637,07</b>	<b>751 637,07</b>
Résultats de clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser					0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>-439 331,79</b>	<b>439 331,79</b>	<b>-312 305,28</b>	<b>312 305,28</b>	<b>-751 637,07</b>	<b>751 637,07</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2012, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	
	Déficit Fonctionnement	

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	
compte 001	Excédent d'investissement	- €
	Déficit d'investissement	

## BUDGET ANNEXE ZA BALLÉE

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats réportés		36 456,25	-11 085,35		0,00	25 370,90
Opérations de l'exercice	-11 142,08	37 431,52	-39 587,02	25 257,65	-50 729,10	62 689,17
<b>TOTAUX</b>	<b>-11 142,08</b>	<b>73 887,77</b>	<b>-50 672,37</b>	<b>25 257,65</b>	<b>-50 729,10</b>	<b>88 060,07</b>
Résultats de clôture	0,00	62 745,69	-25 414,72	0,00	0,00	37 330,97
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES avec RAR</b>	<b>-11 142,08</b>	<b>73 887,77</b>	<b>-50 672,37</b>	<b>25 257,65</b>	<b>-50 729,10</b>	<b>88 060,07</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>62 745,69</b>	<b>-25 414,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 330,97</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2012, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	37 330,97 €
	Déficit Fonctionnement	

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	25 414,72 €
compte 001	Excédent d'investissement	- €
	Déficit d'investissement	25 414,72 €

## BUDGET ANNEXE ZA DU CLOS MACÉ

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats réportés					0,00	0,00
Opérations de l'exercice	-125 739,70	125 739,70	-124 227,22	124 227,22	-249 966,92	249 966,92
<b>TOTAUX</b>	<b>-125 739,70</b>	<b>125 739,70</b>	<b>-124 227,22</b>	<b>124 227,22</b>	<b>-249 966,92</b>	<b>249 966,92</b>
Résultats de clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>-125 739,70</b>	<b>125 739,70</b>	<b>-124 227,22</b>	<b>124 227,22</b>	<b>-249 966,92</b>	<b>249 966,92</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2012, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

### FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	
	Déficit Fonctionnement	

### INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	
compte 001	Excédent d'investissement	- €
	Déficit d'investissement	

## BUDGET ANNEXE ZA SAINT LOUP

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats réportés	-137,00			5 165,85	0,00	5 028,85
Opérations de l'exercice	-91,00	228,00	0,00	0,00	-91,00	228,00
<b>TOTAUX</b>	<b>-228,00</b>	<b>228,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 165,85</b>	<b>-91,00</b>	<b>5 256,85</b>
Résultats de clôture	0,00	0,00	0,00	5 165,85	0,00	5 165,85
Restes à réaliser			-3 000,00	0,00	-3 000,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES avec RAR</b>	<b>-228,00</b>	<b>228,00</b>	<b>-3 000,00</b>	<b>5 165,85</b>	<b>-3 091,00</b>	<b>5 256,85</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 165,85</b>	<b>0,00</b>	<b>2 165,85</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2012, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

### FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	- €
	Déficit Fonctionnement	- €

### INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	
compte 001	Excédent d'investissement	5 165,85 €
	Déficit d'investissement	

## BUDGET ANNEXE ZA VILLIERS

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats réportés		9 649,20		42 656,64	0,00	52 305,84
Opérations de l'exercice	-11 141,54	1 113,04	-29 500,03	3 869,10	-40 641,57	4 982,14
<b>TOTAUX</b>	<b>-11 141,54</b>	<b>10 762,24</b>	<b>-29 500,03</b>	<b>46 525,74</b>	<b>-40 641,57</b>	<b>57 287,98</b>
Résultats de clôture	-379,30	0,00	0,00	17 025,71	0,00	16 646,41
Restes à réaliser			-1 759,25	0,00	-1 759,25	0,00
<b>TOTAUX CUMULES avec RAR</b>	<b>-11 141,54</b>	<b>10 762,24</b>	<b>-31 259,28</b>	<b>46 525,74</b>	<b>-42 400,82</b>	<b>57 287,98</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>-379,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 266,46</b>	<b>0,00</b>	<b>14 887,16</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2012, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

### FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	- €
	Déficit Fonctionnement	-379,30

### INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	
compte 001	Excédent d'investissement	17 025,71 €
	Déficit d'investissement	- €

## BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats réportés		92 960,33		5 415,36	0,00	98 375,69
Opérations de l'exercice	-76 304,54	91 859,99	-42 966,84	57 918,19	-119 271,38	149 778,18
<b>TOTAUX</b>	<b>-76 304,54</b>	<b>184 820,32</b>	<b>-42 966,84</b>	<b>63 333,55</b>	<b>-119 271,38</b>	<b>248 153,87</b>
Résultats de clôture	0,00	108 515,78	0,00	20 366,71	0,00	128 882,49
Restes à réaliser			-4 500,00	0,00	-4 500,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES avec RAR</b>	<b>-76 304,54</b>	<b>184 820,32</b>	<b>-47 466,84</b>	<b>63 333,55</b>	<b>-123 771,38</b>	<b>248 153,87</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>108 515,78</b>	<b>0,00</b>	<b>15 866,71</b>	<b>0,00</b>	<b>124 382,49</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2012, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

### FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	108 515,78 €
	Déficit Fonctionnement	

### INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	
compte 001	Excédent d'investissement	20 366,71 €
	Déficit d'investissement	

## BUDGET ANNEXE SPANC

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats réportés		0,01			0,00	0,01
Opérations de l'exercice	-22 276,79	22 276,78			-22 276,79	22 276,78
<b>TOTAUX</b>	<b>-22 276,79</b>	<b>22 276,79</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-22 276,79</b>	<b>22 276,79</b>
Résultats de clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser				0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>-22 276,79</b>	<b>22 276,79</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-22 276,79</b>	<b>22 276,79</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Au vu des résultats du compte administratif 2012, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

### FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	- €
	Déficit Fonctionnement	

### INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	
compte 001	Excédent d'investissement	
	Déficit d'investissement	

## BUDGET ANNEXE SSIAD

FONCTIONNEMENT	Exercice 2012			Résultat incorporé au budget 2012	Résultat à affecter au titre de 2012 (cpt 002)
	Dépenses d'exploitation	Recettes d'exploitation	Résultat d'exploitation		
	452 389,35 €	417 782,07 €	- 34 607,28 €	35 954,66 € (origine 2010)	1 347,38 €

INVESTISSEMENT	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement	Résultat d'investissement	Résultat incorporé au budget 2012	Résultat à affecter au titre de 2012 (cpt 001)
		4 276,43 €	5 651,37 €	1 374,94 €	2 175,09 € (cumulé fin 2011)

### Régularisation 2011 :

Par courrier du 28/02/13, l'Agence Régionale de Santé propose une affectation de résultat d'exploitation en N+2 et non en N+1. A ce titre, il convient de modifier l'affectation de résultat 2011 comme suit :

FONCTIONNEMENT	Exercice 2011			Résultat incorporé au budget 2011	Résultat à affecter au titre de 2011 (cpt 002)
	Dépenses d'exploitation	Recettes d'exploitation	Résultat d'exploitation		
	449 034,28 €	444 118,71 €	- 4 915,57 €	5 305,14 € (origine 2009)	389,57 €

Il est proposé d'affecter en réserve de compensation, la somme de 389,57 € (ce qui porte la somme en réserve de compensation à 40 389,57 €)

**Monsieur BOUVET, Président, s'étant retiré ;**

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;**

- Approuve le Compte Administratif 2012 tel que présenté.
- Valide les affectations de résultats proposées ci-dessus.

## **BUDGET PRIMITIF 2013 (Première séance)**

**Les rapports budgétaires 2013 des actions de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez ont été transmis à chaque membre du Conseil de Communauté.**

**Une synthèse de chacun des rapports a été préparée et est présentée par les différents responsables des commissions.**

### **RAPPORT I - TOURISME**

Rapporteur : Monsieur François CARRON responsable de la commission tourisme.

#### **I - ACTION : Sites d'hébergements touristique intercommunaux**

##### **A - AMBITION DU PROGRAMME**

- Gérer un volume de lits touristiques minimum sur le territoire permettant de créer une offre touristique conséquente à l'échelle départementale, de maintenir une dynamique d'animation et d'accroître l'activité économique.

##### **B - OBJECTIFS POUR 2013**

- Asseoir l'offre d'hébergement en mobil-homes et préparer " l'après chantier LGV"
- Développer l'organisation et l'attractivité de la base de loisirs par une réflexion en interne
- Dynamiser la fréquentation des sites d'hébergement par une politique de communication et de commercialisation en phase avec les évolutions des attentes 'clientèle'
- Maintenir les équipements en parfait état de fonctionnement
- Donner les moyens humains et matériels à chaque structures afin d'être en mesure de fournir une prestation d'accueil de qualité, tout en recherchant une optimisation des moyens par une synergie renforcée entre les sites.

##### **C - MOYENS MIS EN ŒUVRE**

- Programme d'entretien et d'équipement des structures
- Le vote des tarifs des différentes prestations des sites (hébergement, activités, animations)

##### **Rapport II - 01**

##### **Base de loisirs Intercommunale La Chesnaie**

- Acquisition de matériels pour 1 450 €
- Mise en place d'un panneau d'information camping cars pour 350 €
- Mise à jour des tarifs des prestations d'activités, de groupes et de la cafétéria
- Mise en place d'un site Internet dédié.
- **Travaux terrasse accueil pour 3100€.**
- Optimisation du nombre d'heures effectuées par les saisonniers et les heures d'entretien du site.
- **Soutien au développement du swingolf, aménagement d'un espace de rangement pour 10 000 €, travail sur la convention, subvention de fonctionnement.**

##### **Finalisation de l'opération mobil home**

L'installation des mobil homes est terminée et les locations ont commencé en février. Reste à réaménager les terrains (voiries, pelouses et plantations) ainsi qu'à parfaire l'équipement (salon de jardin, téléviseurs..)

Investissement de 7600€

A noter qu'en 2012, le CA des hébergements à progressé de près de 30 000 €, passant de 69 075 € à 98 140 €, impact direct de la LGV

Prévision 2013 : 133 500€ dont 105 000€ pour le locatif contre (73 000€ en 2012), 25 000€ pour le camping.



## La Chesnaie

### ▪ Labélisation du plan d'eau en "parcours pêche – famille"

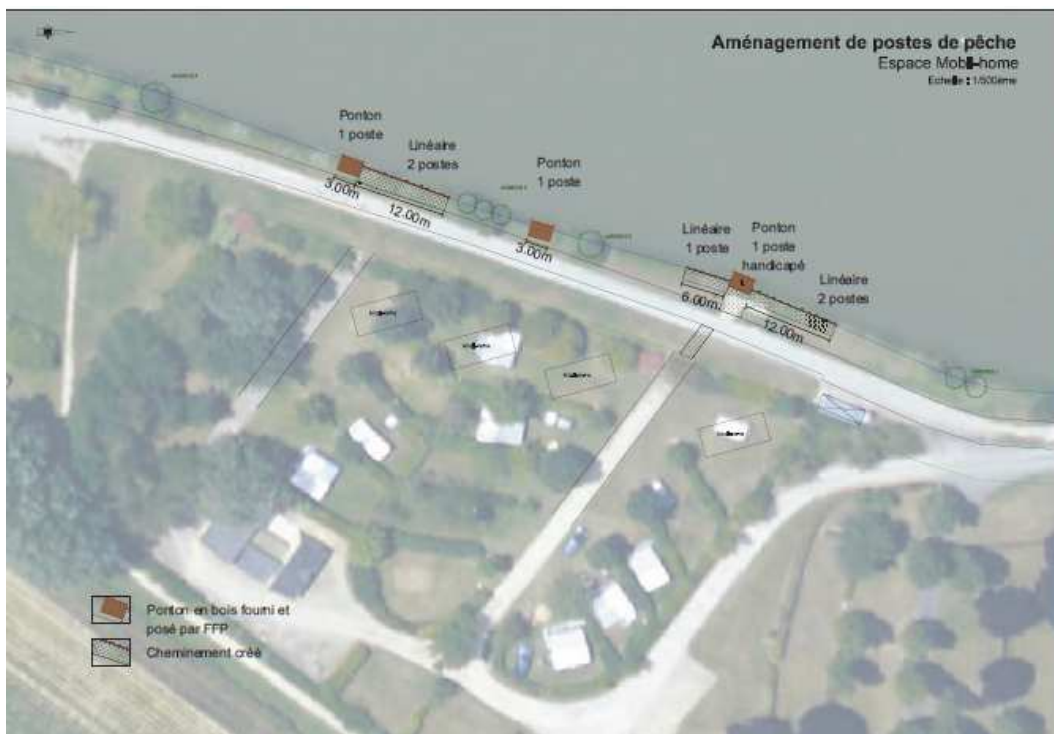
La fédération de la pêche en Mayenne propose une labélisation du plan d'eau de La Chesnaie, opportunité pour la collectivité de réaliser un aménagement proche des Mobil homes, l'offre pêche et mobil homes étant l'un des axes de commercialisation du site. Investissement de 13500 € aidé à 70%

L'assec du plan d'eau est également prévu en fin d'année.

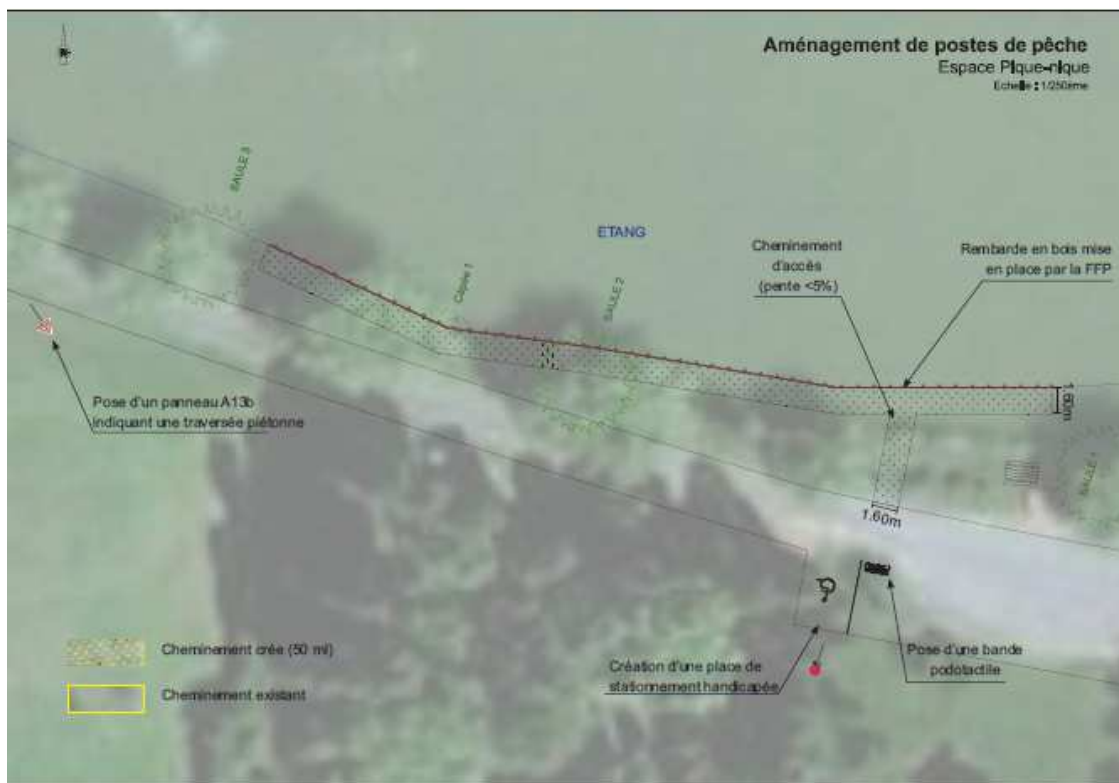


Localisation des zones de postes de pêche.

- Poste de pêche Mobil-Home
- Poste de pêche Pique-Nique







#### ▪ Règlement

La base de loisirs de la Chesnaie accueille de nombreux publics venant profiter des prestations offertes par le site. L'étude réalisée il y a 2 ans a pointé un certain nombre d'éléments auxquels il était souhaitable d'apporter des réponses, afin de structurer correctement l'accueil et organiser la vie sur le site : [Véhicules sur la base](#): Qui est autorisé, à quel endroit, vitesse... [Gestions du stationnement des camping-cars](#) en journée, et en nuitée ..., [Règles de déambulation des chiens](#) - [Activités nautiques autorisées](#) - [Feux et barbecues](#)

Il est proposé de mettre en place un groupe de travail composé d'élus, de techniciens et des partenaires de la base de loisirs chargé de répondre à ces problématiques. proposer une vision de la base de loisirs à 5 ans

#### ▪ Accueil clientèle et visiteurs

Par ailleurs, au regard de l'évolution du patrimoine bâti et de l'évolution des activités pratiquées sur le site, la diminution de l'activité voile, accueil des classes et groupe de jeunes, il est proposé qu'une petite étude architecturale soit confiée à un maître d'œuvre afin de disposer d'un outil d'aide à la décision concernant la réorganisation intérieure du bâtiment "voile". Cette étude couvrira également l'aménagement de l'espace "buvette" du bâtiment d'accueil, devenu vétuste. coût estimé : 5000 €

#### Entretien du site

L'étude a également mis en exergue la qualité de l'entretien du site, mais avec son pendant : le coût de l'entretien.

Un travail a été mené en 2012, visant à trouver les sources de réduction des temps d'entretien du site. Plusieurs solutions seront mises en œuvre en 2013.

## Rapport II - 02

### Village Vacances Nature et Jardin à Bouère

- **Renforcement de la communication**
- Finalisation des travaux d'amélioration de l'accès au site pour 2500€
- Amélioration du confort des chalets (douches) pour 1 990 €
- Interventions rémunérées de C. Charrier dans la cadre d'actions de formation au paillage / compostage auprès de collectivités. Ces interventions se font dans le cadre de conventions entre les collectivités.

## Rapport II - 03

### Camping intercommunal à Villiers Charlemagne

- Remplacement de matériel pour 400 €
- **Réhabilitation des rampes d'accès aux sanitaires individuels pour 3100€**
- mise aux normes handicap d'un sanitaire pour 500€
- **Stabilisation de 2 emplacements pour 4000€**
- Amélioration de la signalisation pour 800 €

## D – BUDGET CONSACRE

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II - 01	Base de loisirs - La Chesnaie	-115 473,70 €	502 179,00 €	253 604,00 €	-248 575,00 €
Rapt II - 02	Village Vacances Nature et Jardin	-62 116,38 €	156 528,00 €	87 658,00 €	-68 870,00 €
Rapt III - 03	Camping Vacances et Pêche à Villiers-Charlemagne	-1 290,66 €	46 864,00 €	31 774,00 €	-15 090,00 €
<b>Total Action Sites d'hébergements touristique intercommunaux</b>		<b>-178 880,74 €</b>	<b>705 571,00 €</b>	<b>373 036,00 €</b>	<b>-332 535,00 €</b>

## II - ACTIONS : Accueil, information et promotion touristique

### A - AMBITION DU PROGRAMME

- Renseigner et informer les touristes sur l'ensemble de l'offre présente sur le territoire en matière d'hébergement, de restauration et d'animation. Faire connaître et rendre lisible cette offre au niveau départemental et national

### B - OBJECTIFS POUR 2013

- Renforcer la présence du territoire et de ses offres sur Internet
- Communiquer notre offre directement vers des clientèles cibles
- Maintenir les partenariats avec le Territoire d'Action Touristique Sud Mayenne (TAT), le Comité départemental du tourisme

### C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Continuité de l'action de l'office de tourisme intercommunal du Pays de Meslay-Grez

#### Rapport II - 10

##### Office de Tourisme

- Les missions obligatoires assurées par la collectivité (accueil renseignement - Julien Clermont - Promotion Didier LAURENT)
- Les animations 'mardis à thème' seront organisées par la communauté de communes, et des randonnées organisées en partenariat avec l'association des "Baladins du moulin"
  - Vente de paniers gourmands
  - Promotion du territoire via l'agenda culturel pour 2500€

## Rapport II - 09

### Promotion intercommunale

Achats d'espaces et d'insertions sur les portails touristiques Internet 4850 € et grâce au site Internet de la Communauté de commune

## Rapport II - 08

### Territoire d'Accueil Touristique

- Maintenir le partenariat avec les collectivités de Château-Gontier et de Craon au sein du Territoire d'action Touristique pour 25645€ **au vu des diminutions des financements région et département, il a été proposé que les charges de personnel du Pays de Meslay-Grez, mais aussi celles de Craon, ne seraient plus reversées au collectivités. Cette nouvelle règle doit permettre de pérenniser le fonctionnement du TAT Sud Mayenne, fortement menacé pour les années à venir.** Un avenant n°1 a été proposé en 2012, modifiant les critères de financement du fonctionnement (personnel) . Cet avenant doit faire l'objet d'une validation du conseil communautaire.

## D – BUDGET CONSACRE

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II-08	TAT Sud Mayenne	-13 145,00 €	25 645,00 €	0,00 €	-25 645,00 €
Rapt II-09	Promotion intercommunale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-10	Office du tourisme	-18 306,93 €	20 585,00 €	400,00 €	-20 185,00 €
<b>Total Action Accueil touristique</b>		<b>-31 451,93 €</b>	<b>46 230,00 €</b>	<b>400,00 €</b>	<b>-45 830,00 €</b>

## III - ACTIONS : Sites de visites et d'activités

### A - AMBITION DU PROGRAMME

- Proposer un accueil de qualité sur les sites naturels touristiques par l'entretien des espaces verts et des bâtiments, une signalétique adéquate et la sécurisation des sites et bâtiments. Promouvoir le petit patrimoine et proposer des visites de qualité sur les sites intercommunaux en renforçant leur animation.

### B - OBJECTIFS POUR 2013

- Conforter les actions d'animations entreprises sur les sites du moulin cavier et de Maisoncelles-du- Maine
- Développer la signalétique randonnée
- Maintenir les programmes d'entretien des sites naturels et des patrimoines intercommunaux

### C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

## Rapport II - 04

### Observatoire astronomique

- Application de la convention de partenariat pour la gestion du site
- Accompagnement de l'activité du site : suivi du comité de pilotage, soutien à la communication, soutien à la commercialisation des produits 'groupes de jeunes'.
- L'accompagnement dans le projet de développement du site pour les années 2012 à 2016 vers un site "labelisé Refuge LPO"
- A noter : au delà de la convention, La CCPMG accompagne M53 chaque année par l'action de C. Alvarez (secrétariat groupe en début de saison pour 30h -(650€) et Cécile Berthelot est intervenue en 2011 durant 15 jours en tant que directrice BAFD (équivalent 1200€)

### Rapport II - 05

#### MOULIN CAVIER à Grez en Bouère

- Entretien du mécanisme - graissages et vérification (500 €, si besoin)
- Sécurisation de l'entrée "haute" dans le moulin – 2000 €
- Remplacement de la signalisation routière – 750 €

### Rapport II - 06

#### RANDONNEES

- Soutien aux communes par l'intermédiaire d'un fonds de concours pour l'entretien des chemins de randonnée pour un montant de 7 840 €
- Subvention à l'association des randonneurs pour 700 €.

En 2012, des échanges ont eu lieu entre le Conseil général de la Mayenne, dans le cadre de développement du Réseau Equestre Départemental et la communauté de communes. Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre a aussi été rencontré.

Ces échanges ont permis d'élaborer une stratégie d'action:

- Le Conseil général souhaite une collaboration sur la mise en place d'une signalétique communes équestre / pédestre.
- Le CDRP appuie la démarche de signalisation des itinéraires du Pays de Meslay-Grez.

Programme d'action 2013:

- Inventaires de chemin du Pays de Meslay-Grez (en cours)
- Définition (Redéfinition) d'itinéraires de qualité (susceptible d'obtenir l'agrément PR)
- Mise en place du plan de signalisation, sur la base du travail de Anne Flore BALU

### Rapport II - 07

#### FORET DE BELLEBRANCHE

- Entretien par l'ONF du site de (récupération de déchets ménagers occasionnés par la fréquentation touristique et mise en sécurité des infrastructures) – Le suivi des travaux devra faire l'objet d'une vigilance accrue (coût des prestations / travaux et missions réalisés)
- Rediscutions de la convention avec l'ONF
- Aménagement d'un panneau pédagogique à l'observatoire ornithologique (poursuite de l'opération 2012 pour 750 €)

### Rapport II - 11

#### SIGNALETIQUE INTERCOMMUNALE

Il reste sur le territoire quelques panneaux intercommunaux avec l'ancien visuel, puisqu'il existait au moins un panneau par commune, et des panneaux sur les sites touristiques (inventaire à faire). Il est proposé de changer le visuel en face "tourisme" mais de laisser la face "commune" inchangée.

Poursuite de la mise à jour des visuels des panneaux touristiques dans les 23 communes pour 1200€

## D – BUDGET CONSACRE

SYNTHESE BUDGETAIRE de l'ACTION		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II-04	Observatoire astronomique à Maisoncelle-du-Maine	-2 459,71 €	19 936,00 €	12 103,00 €	-7 833,00 €
Rapt II-05	Moulin cavier	-623,79 €	4 105,00 €	310,00 €	-3 795,00 €
Rapt II-06	Randonnées	-8 540,00 €	13 540,00 €	774,00 €	-12 766,00 €
Rapt II-07	Forêt de Bellebranche	-2 061,00 €	4 605,00 €	133,00 €	-4 472,00 €
Rapt II-11	Signalétique intercommunale	-13 520,65 €	2 800,00 €	1 786,00 €	-1 014,00 €
<b>Total Action Sites de visite</b>		<b>-27 205,15 €</b>	<b>44 986,00 €</b>	<b>15 106,00 €</b>	<b>-29 880,00 €</b>

## V - ACTIONS : Développement touristique

### A - AMBITION DU PROGRAMME

- Accompagner, informer, professionnaliser les acteurs privés ou publics du tourisme et rechercher les axes de progrès du territoire en étant à l'écoute du marché.

### B - OBJECTIFS POUR 2013

Conforter les actions d'accompagnement de porteurs de projet d'hébergement du secteur privé

- Professionnaliser l'accueil sur les sites de visite privés ou publics
- Être en vigilance sur les évolutions du marché du tourisme et des attentes des vacanciers.
- Améliorer les échanges entre les différents sites et les différents partenaires

### C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Rencontre des porteurs de projet sur sites et soutien dans leurs démarches
- Visite des sites ouverts au public et mesure de la qualité des prestations
- Participation aux travaux du Territoire d'Action Touristique Sud Mayenne
- Participation aux réunions d'informations et travail en réseau avec les instances touristiques

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II-12	Coordination & développement	-25 895,28 €	54 465,00 €	1 065,00 €	-53 400,00 €
<b>Total Action Développement</b>		<b>-25 895,28 €</b>	<b>54 465,00 €</b>	<b>1 065,00 €</b>	<b>-53 400,00 €</b>

### Récapitulatif des actions

SYNTHESE - Fonctionnement et rembt capital, hors amortissements.		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II - 01	Base de loisirs - La Chesnaie	-92 923,21 €	222 501,00 €	160 200,00 €	-62 301,00 €
Rapt II - 02	Village Vacances Nature et Jardin	-57 005,27 €	142 380,00 €	78 000,00 €	-64 380,00 €
Rapt II - 03	Camping Vacances et Pêche à Villiers-Charlemagne	-1 290,66 €	38 320,00 €	31 400,00 €	-6 920,00 €
Rapt II-04	Observatoire astronomique à Maisoncelle-du-Maine	-2 459,71 €	19 473,00 €	11 640,00 €	-7 833,00 €
Rapt II-05	Moulin cavier	-623,79 €	1 355,00 €	0,00 €	-1 355,00 €
Rapt II-06	Randonnées	-8 540,00 €	8 540,00 €	0,00 €	-8 540,00 €
Rapt II-07	Fôret de Bellebranche	-2 117,00 €	3 855,00 €	0,00 €	-3 855,00 €
Rapt II-08	TAT Sud Mayenne	-13 145,00 €	25 645,00 €	0,00 €	-25 645,00 €
Rapt II-09	Promotion intercommunale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-10	Office du tourisme	-18 306,93 €	20 585,00 €	400,00 €	-20 185,00 €
Rapt II-11	Signalétique intercommunale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-12	Coordination & développement	-19 562,28 €	53 400,00 €	0,00 €	-53 400,00 €
<b>Total Budget tourisme</b>		<b>-215 973,85 €</b>	<b>536 054,00 €</b>	<b>281 640,00 €</b>	<b>-254 414,00 €</b>

## Récapitulatif des actions

SYNTHESE BUDGETAIRE (fonct. + Invest.)		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II - 01	Base de loisirs - La Chesnaie	-115 473,70 €	502 179,00 €	253 604,00 €	-248 575,00 €
Rapt II - 02	Village Vacances Nature et Jardin	-62 116,38 €	156 528,00 €	87 658,00 €	-68 870,00 €
Rapt II - 03	Camping Vacances et Pêche à Villiers-Charlemagne	-1 290,66 €	46 864,00 €	31 774,00 €	-15 090,00 €
Rapt II-04	Observatoire astronomique à Maisoncelle-du-Maine	-2 459,71 €	19 936,00 €	12 103,00 €	-7 833,00 €
Rapt II-05	Moulin cavier	-623,79 €	4 105,00 €	310,00 €	-3 795,00 €
Rapt II-06	Randonnées	-8 540,00 €	13 540,00 €	774,00 €	-12 766,00 €
Rapt II-07	Fôret de Bellebranche	-2 061,00 €	4 622,00 €	133,00 €	-4 489,00 €
Rapt II-08	TAT Sud Mayenne	-13 145,00 €	25 645,00 €	0,00 €	-25 645,00 €
Rapt II-09	Promotion intercommunale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-10	Office du tourisme	-18 306,93 €	20 585,00 €	400,00 €	-20 185,00 €
Rapt II-11	Signalétique intercommunale	-13 520,65 €	2 800,00 €	1 786,00 €	-1 014,00 €
Rapt II-12	Coordination & développement	-25 895,28 €	54 465,00 €	1 065,00 €	-53 400,00 €
<b>Total Budget tourisme</b>		<b>-263 433,10 €</b>	<b>851 269,00 €</b>	<b>389 607,00 €</b>	<b>-461 662,00 €</b>

## AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Rapport II-01 - La Chesnaie



#### Le conseil communautaire à l'unanimité :

##### ✚ Base de loisirs de la Chesnaie :

- Valide les tarifs 2013 des prestations d'activités, de groupes et de la cafétéria comme indiqués ci-dessous :

Glaces		Snacking	
CALIPPO	1,80 €	Baguette Flammekuche	3,60 €
CALIPPO Shot	2,20 €	Tarte Savoyarde	3,90 €
CORNETTO	2,30 €	Croque-monsieur	3,50 €
CORNETTO SOFT	2,50 €	Pizza Reine	3,60 €
MAGNUM	2,30 €	<b>Boutique</b>	
MAGNUM INFINITY & TEMPTATION	2,60 €	BARRE CHOCO	1,20 €
MAGNUM BARRE	1,70 €	SUCETTE	0,50 €
MIKO	1,20 €	GATEAUX	2,00 €
ROCKET	1,20 €	CHEWING GUM	1,40 €
SURPRISE CUP	2,10 €	CARTE POSTALE	0,70 €
SOLERO	2,10 €	<b>Boulangerie</b>	
SUPERTWISTER	1,80 €	Baguette	0,85 €
PUSH UP	2,00 €	Baguette spéciale	1,10 €
X-POP	1,50 €	Pain	1,20 €
MIX BOX	1,10 €	Croissant	0,90 €
<b>Boissons</b>		Pain au Chocolat	0,90 €
KRONENBOURG	1,95 €	<b>Activités</b>	
HEINEKEIN	2,25 €	<b>Tout public</b>	
FORCE 4	1,95 €	Location VTT	
BUCKLER	1,95 €	Location VTT 1/2 JOURNEE	7,20 €
COCA-COLA	1,95 €	Location VTT JOURNEE	9,30 €
SCHWEPPES	1,95 €	Location VTT SEMAINE	39,50 €
CRISTALLINE 50cl	1,50 €	<b>Bateaux à pédales / Canoës</b>	
ORANGINA	1,95 €	Location pédalo 2 places	4,40 €
PERRIER	1,95 €	Location pédalo 4 places	8,80 €
CANADA DRY	1,95 €	Location Canoë	4,40 €
RICQLES	1,95 €	<b>Minigolf</b>	
MUSCADET VERRE	1,55 €	MINI GOLF	3,90 €
MUSCADET ROSE ROUGE BOUTEILLE	7,70 €	MINI GOLF (enfant)	3,10 €
CIDRE BOUTEILLE	4,30 €	<b>Groupes</b>	
CRISTALLINE 1 LITRE 5	2,00 €	Location VTT	
LIMONADE 1LITRE vendu au verre	1,65 €	Location VTT 1/2 JOURNEE	6,80 €
JUS DE FRUITS	1,95 €	Location VTT JOURNEE	8,80 €
PETIT CAFE	1,35 €	<b>Bateaux à pédales / Canoës</b>	
GRAND CAFE	1,95 €	Location Canoë groupe	5,70 €
PETIT CHOCOLAT	1,35 €	Location planche à voile	5,70 €
GRAND CHOCOLAT	1,95 €	Location pédalo 2 places	2,80 €
THE	1,95 €	Location pédalo 4 places	4,60 €
SUP. LAIT	0,40 €	<b>Minigolf</b>	
SUP. SIROP	0,40 €	MINI GOLF	2,30 €
KIR	1,65 €	<b>Autres prestations</b>	
ICE TEA	1,95 €	Frais de dossier	15,00 €
		Nuitée - Aire d'accueil	2,80 €



- Valide la mission d'étude pour étudier les pistes autour des bâtiments "voile" et "buvette"
- Décide de mettre un panneau d'information camping-car
- Valide les achats pour l'aménagement de la terrasse "cafétéria"
- Valide les travaux liés à la labellisation "parcours famille" du plan d'eau
-  Camping :
  - Valide l'achat de petits matériels pour le camping (jeux d'enfants et machine à laver)
  - Valide la finalisation de l'installation des mobil homes
-  Swin Golf
  - Valide la construction d'un appentis et l'achat de compléments d'aménagement pour le barnum
  - Valide la remise à jour de la convention et donne délégation au Bureau pour la valider.
  - Valide l'ensemble des écritures budgétaires proposées.
  - Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés et tous documents inhérents aux présents dossiers.

#### Rapport II - 02 - Village Vacances intercommunal Nature et Jardin à Bouère

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les travaux dans les douches des chalets.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer les conventions à intervenir avec le conseil général ou toutes autres collectivités ou associations pour les interventions extérieures de Christophe Charrier
- Valide l'ensemble des écritures budgétaires proposées
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés et tous documents inhérents aux présents dossiers.

#### Rapport II- 03 - Camping intercommunal à Villiers Charlemagne

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide la rénovation intérieure des sanitaires (carrelage si besoin et peinture) et la reprise de plans inclinés d'accès aux sanitaires.
- Valide la mise aux normes handicap pour un sanitaire et les travaux de stabilisation de 2 nouveaux emplacements.
- Valide la demande d'autorisation pour une signalisation routière touristique et la fabrication des panneaux à installer sur les terrains intercommunaux le long de la D162
- Valide l'ensemble des écritures budgétaires proposées
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés et tous documents inhérents aux présents dossiers.

#### Rapport II - 04 - Site de l'observatoire à Maisoncelles du Maine

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide l'ensemble des écritures budgétaires proposées
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés et tous documents inhérents aux présents dossiers.

#### Rapport II - 05 Moulin Cavier

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide le programme d'entretien du mécanisme - graissages et vérification
- Valide les travaux de sécurisation de l'accès "haut" du moulin" et le remplacement de la signalisation routière
- Valide l'ensemble des écritures budgétaires proposées
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés et tous documents inhérents aux présents dossiers.

#### Rapport II - 06 Randonnée

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide l'aménagement du maillage des boucles de randonnées par une signalétique adaptée.
- Valide la subvention à l'association 'Les baladins du moulin - randonneurs du Pays de Meslay-Grez
- Valide l'ensemble des écritures budgétaires proposées
- Autorise le Président ou le vice président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

#### Rapport II- 07 Forêt de Bellebranche

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide le programme d'entretien courant traité par l'ONF
- Valide l'étude d'une nouvelle convention
- Valide l'ensemble des écritures budgétaires proposées
- Autorise le Président ou le vice président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

### Rapport II - 08 TAT Sud Mayenne Tourisme

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide l'avenant à la convention de partenariat et autorise le président à le signer
- Valide le versement des fonds de l'ex OT de pôle en faveur du Swin club de Meslay
- Valide l'ensemble des écritures budgétaires proposées
- Autorise le Président ou le vice président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

### Rapport II - 09 Promotion touristique

Le conseil communautaire à l'unanimité :

Valide le programme d'actions proposé

- Autorise le Président ou le vice président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

### Rapport II - 10 – Office de Tourisme

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les écritures budgétaires proposées
- Autorise le Président ou le vice président à signer tous documents relatifs inhérents aux présents dossiers.

### Rapport II- 11 – Signalétique intercommunale :

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide l'ensemble des écritures budgétaires proposées
- Autorise le Président ou le vice président à signer tous documents ou marchés inhérents aux présents dossiers.

### Rapport II - 12 – Coordination et développement

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les écritures budgétaires proposées
- Autorise le Président ou le vice président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

## **RAPPORT III - CULTURE MEDIATHEQUES ECOLE DE MUSIQUE**

Rapporteur : Madame Marie-Henriette PERTHUÉ responsable de la commission culture.

### I - ACTION : DIFFUSION DU SPECTACLE VIVANT

#### A - Ambition du programme

**Contribuer au développement culturel du territoire en proposant des spectacles variés, de qualité et accessibles à tous.**

#### B - Objectifs 2013

- Proposer des spectacles vivants afin de les faire découvrir au public.
- Attirer et conserver du public.
- Participer à la mise en valeur des communes et au rayonnement de la Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez.

#### C - Moyens mis en œuvre

#### *Rapport III - 04*

#### **Animations lecture**

Avec la prise de compétence lecture, la Communauté de communes prend entièrement à sa charge les animations lecture et les expositions pour les communes ayant une bibliothèque. **Le budget 2013 est de : 6 616 €**

**Pour l'automne 2013, les animations lecture auront pour thème « histoires pour grandir ».**

Tous ces spectacles sont gratuits et ouverts à tous.

### Rapport III - 05 Spectacles

Afin d'avoir sur notre territoire une saison culturelle variée, la Communauté de communes propose de prendre en charge 75% des dépenses d'un spectacle. Le reste (25% des dépenses artistiques, techniques, SACEM et restauration et hébergement des artistes), est à la charge de la commune.

L'intérêt pour les communes est de recevoir un spectacle pour une dépense minimale.

Tous ces spectacles sont gratuits et ouverts à tous.

Les communes candidates en 2013 sont :

- Saint Brice (20 juillet)
- Saint Denis du Maine (27 juillet)
- Bouère (10 août)
- **Meslay-du-Maine** pour les Nuits de la Mayenne (2 août)
- Epineux le Seguin (30 août)
- Ballée (7 septembre).

Afin d'améliorer l'offre culturelle et utiliser les salles du territoire, depuis 2010, un spectacle est programmé à l'automne. En 2013, cette action est reconduite. C'est un spectacle payant (8 € pour les adultes et 4 € pour les enfants).

**Le budget 2013 consacré est de 26 278 €**

### Rapport III - 06 Promotion

Pour promouvoir la saison culturelle, plusieurs moyens de communication sont réalisés :

- Réalisation d'une plaquette estivale en partenariat avec 2 autres services de la CCPMG (tourisme et enfance - jeunesse) distribuée dans tous les foyers du territoire (par voie postale) et dans les mairies, commerces et sites touristiques par les agents communautaires. **En 2013, elle sortira au Printemps.**
- Réalisation d'une plaquette pour les animations culturelles d'Automne.
- Achat de 4 encarts dans le «Bouger en Mayenne»

**Le budget 2013 est de 5 490 €.**

### Rapport III - 07 Festival Ateliers Jazz

Le Festival Ateliers Jazz de Meslay-Grez crée l'évènement depuis 16 ans. Pour assurer le bon fonctionnement du festival, la Communauté de communes apporte son soutien dans les domaines suivants : financier, administratif, logistique et humain. **Il est proposé de reconduire la subvention à hauteur de 2012 soit 18.800 €.**

**Avec les mises à disposition de personnel, les fournitures administratives. Le budget prévisionnel est de 45 579 €**

**(N.B.; L'action Master Class d'Ulf Wakenius en lien avec le festival de Jazz est développée dans le rapport III-11- actions de l'école de musique- coût 1 200€)**

#### D –Budget consacré

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2012	Budget 2013		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Charges CCPMG
Rapt III - 04	Animations lecture	-4 148,91 €	6 616,00 €	0,00 €	-6 616,00 €
Rapt III - 05	Spectacles	-22 610,33 €	35 406,00 €	7 400,00 €	-28 006,00 €
Rapt III - 06	Promotion	-4 978,11 €	5 490,00 €	0,00 €	-5 490,00 €
Rapt III - 07	Festival Ateliers Jazz	-45 642,68 €	47 792,00 €	1 400,00 €	-46 392,00 €
<b>Total de l'action "diffusion du spectacle vivant"</b>		<b>-77 380,03 €</b>	<b>95 304,00 €</b>	<b>8 800,00 €</b>	<b>-86 504,00 €</b>

## **II - ACTION : DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES AMATEURS**

### **A - Ambition du programme**

**Encourager et accompagner les pratiques amateurs, multiplier les partenariats.**

### **B - Objectifs pour 2013**

- Contribuer à la diffusion culturelle.
- Dispenser un enseignement artistique spécialisé pour former des musiciens amateurs de haut niveau et susciter des vocations.
- Mise à disposition de compétences professionnelles à destination du monde amateur (harmonies, troupes de théâtre amateur)
- Pérenniser les partenariats de l'école de musique avec le milieu scolaire.
- Accompagner des projets à vocation départementale.
- Mettre en place des actions ponctuelles
- Conserver les partenariats actuels avec les acteurs culturels locaux

### **Rapport III - 08** **Atmosphères 53**

Cette association est tournée vers le cinéma avec un dispositif appelé «ciné-enfants». Il est proposé à toutes les écoles du département un programme cinématographique. La CCPMG a décidé de soutenir cette action par la prise en charge **d'un transport par an et par école.**

**Le budget 2013 est de 1.000 €.**

### **Rapport III - 09**

**ADDM 53 : Association Départementale pour le Développement de la Musique et de la Danse en Mayenne**

Elle intervient suivant un plan départemental dans le milieu scolaire pour initier à la musique et à la danse. Avec la mise en réseau des écoles de musique du Sud-Mayenne (2005), l'ADDM n'assure plus que les interventions chorégraphiques.

Modalités :

⇒La Communauté de communes subventionne une partie de l'intervention.

**Le budget 2013 est de 3 088 € pour 10 classes de 6 communes.**

### **Rapport III - 12, 13 et 14**

#### **École de Musique Intercommunale**

L'école de musique intercommunale est un lieu d'enseignement spécialisé artistique qui accueille 256 élèves. Elle est également une actrice culturelle locale, un lieu de ressources et de diffusion musicale sur l'ensemble du territoire. Elle organise des manifestations en lien avec les partenaires culturels locaux.

Modalités :

- Organisation de cours collectifs et individuels en lien avec la charte de l'enseignement spécialisé artistique.
- Formation de musiciens amateurs capables d'avoir à terme une vie d'artistes autonomes, vecteur d'intégration dans les milieux associatifs locaux.
- Lieu ressource de compétences professionnelles vers le monde amateur.
- Organisation d'auditions à l'école de musique.
- Organisation de concerts spécifiques dans les communes (environ 3 / an).
- Organisation de stages à destination du grand public (guitare, piano, **djembés, accordéon diatonique**, musiques actuelles). Pour cela, versement d'une indemnité envers les professeurs qui assurent les stages.

**Organisation d'une master class avec le Festival Ateliers Jazz,**

**- Projet avec la Galerie Sonore (réseau Sud-Mayenne),**

- Participation au Festival Ateliers Jazz.
- Travail pédagogique artistique et administratif dans le cadre du réseau sud Mayenne,
- Participation à des projets transversaux avec les acteurs éducatifs et culturels locaux ( milieu scolaire, bibliothèques, médiathèques, programmation culturelle, expositions),
- Tarification en fonction du Quotient Familial avec des tranches identiques à celles de l'an passé (tranche 1 : QF<599 € - tranche 2 : 600<QF>1199 € - tranche 3 : QF >1.200 €).
- **Proposition de tarifs 2013 – 2014 :**

**Communauté de communes et Réseau Sud-Mayenne**

Disciplines	Rappel tarif annuel Tranche 1 2012-2013	Rappel tarif annuel Tranche 2 2012-2013	Rappel tarif annuel Tranche 3 2012-2013	P3 Tranche 1 : 1% - Tranche 2 : +2% et Tranche 3 : +3%		
	Eveil Musical	114,00 €	117,42 €	120,84 €	115,14 €	119,77 €
Formation musicale et théâtrale(1)	144,00 €	148,32 €	152,64 €	145,44 €	151,29 €	157,22 €
Formation instrumentale	183,00 €	188,49 €	193,98 €	184,83 €	192,26 €	199,80 €
Instrument adulte seul.	237,00 €	244,11 €	251,22 €	239,37 €	248,99 €	258,76 €
Chorale adulte	123,00 €	126,69 €	130,38 €	124,23 €	129,22 €	134,29 €
Autres pratiques collectives (2)	84,00 €	86,52 €	89,04 €	84,84 €	88,25 €	91,71 €
Location d'instrument.	61,80 €	61,80 €	61,80 €	61,80 €	61,80 €	61,80 €

**Pour les élèves déjà inscrits et venant de l'extérieur du réseau sud Mayenne**

Disciplines	Tarif annuel Tranche 1 (0%)	Tarif annuel Tranche 2 (+3%)	Tarif annuel Tranche 3 (+6%)	P3 Tranche 1 : 1% - Tranche 2 : +2% et Tranche 3 : +3%		
	Formation musicale et théâtrale(1)	210,00 €	216,30 €	222,60 €	212,10 €	220,63 €
Formation instrumentale	267,00 €	275,01 €	283,02 €	269,67 €	280,51 €	291,51 €
Instrument adulte seul.	351,00 €	361,53 €	372,06 €	354,51 €	368,76 €	383,22 €
Chorale adulte	135,00 €	139,05 €	143,10 €	136,35 €	141,83 €	147,39 €
Autres pratiques collectives (2)	120,00 €	123,60 €	127,20 €	121,20 €	126,07 €	131,02 €
Location d'instrument.	92,70 €	92,70 €	92,70 €	92,70 €	92,70 €	92,70 €

enfants inscrits à l'Ecole de musique, soit :

- 10 % pour le deuxième enfant,
- 20 % pour le troisième et les suivants.

(2) Tarif applicable en cas de pratique collective seule

Le Budget consacré pour 2013 est de 213 000€

**Rapport III - 15**

**La Note Bleue**

La Note Bleue est l'Association des Parents d'élèves de l'école de musique intercommunale du Pays de Meslay-Grez. La présidente est Madame Béatrice Garnier. Leurs objectifs restent identiques c'est à dire financer le plus possible les projets pédagogiques de l'École de Musique. **L'association sollicite chaque année une subvention de la Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez d'un montant de 1250 €.**

**Proposition 2013 : 1 250**

**Rapport III - 16**

**Les Harmonies**

La Communauté de communes soutient deux harmonies :

- Harmonie Sainte Cécile de Meslay du Maine
- Harmonie de Bouère

Vincent BREHARD a en charge la direction de l'Harmonie de Meslay du Maine. La Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez rembourse 45 % de la rémunération à la Commune de Meslay du Maine.

**Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2012, un nouveau chef a en charge la direction de l'Harmonie de Bouère.** La Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez rembourse 45 % de la rémunération à la Commune de Bouère. **Une nouvelle convention avec la commune est à signer.**

**Le budget consacré pour 2013 est de 3 100 €**

D – Budget consacré

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Charges CCPMG
Rapt III - 08	Atmosphères 53	-426,00 €	1 000,00 €	0,00 €	-1 000,00 €
Rapt III - 09	ADDM 53	-2 946,00 €	3 088,00 €	0,00 €	-3 088,00 €
Rapt III 10 -11-12	Ecole de musique + actions	-203 870,46 €	316 040,00 €	103 033,76 €	-213 006,24 €
Rapt III - 13	La Note Bleue	-1 250,00 €	1 250,00 €	0,00 €	-1 250,00 €
Rapt III - 14	Les Harmonies	-2 984,91 €	3 100,00 €	0,00 €	-3 100,00 €
Total de l'action "développement des pratiques amateurs"		-211 477,37 €	324 478,00 €	103 033,76 €	-221 444,24 €

### III - ACTION : LA LECTURE PUBLIQUE

#### A - Ambition du programme

Développer la lecture publique en soutenant les bibliothèques et en aidant à leur bon fonctionnement.

#### B - Objectifs pour 2013

- Renforcer la professionnalisation des bénévoles dans les bibliothèques
- Assurer le bon fonctionnement des 2 médiathèques tête de réseau
- Assurer le bon fonctionnement du réseau de lecture du territoire et travailler à son développement
- Coordonner le réseau des bibliothèques

#### C - Moyens mis en œuvre

##### Rapport III - 01

##### Médiathèque intercommunale de Grez-en-Bouère

Elle accueille les lecteurs 14 heures par semaine et fonctionne avec l'aide d'une assistante qualifiée à 50%, une bibliothécaire intercommunale à 25% de son temps et de 8 bénévoles.

Le budget consacré 2013 est de 47 883 €

##### Rapport III - 02

##### Médiathèque intercommunale de Meslay-du-Maine

Elle accueille les lecteurs 21 heures par semaine et fonctionne avec l'aide d'une assistante qualifiée à 50%, une bibliothécaire intercommunale à 25% et d'un adjoint du patrimoine à temps complet et de 12 bénévoles.

Le budget consacré 2013 est de 90 193 €

##### Rapport III - 03

##### Réseau de lecture

Afin d'harmoniser le réseau de lecture sur le territoire le 1<sup>er</sup> janvier 2009 la Communauté de Communes a pris la compétence lecture complète. Le Pays de Meslay-Grez compte aujourd'hui 13 bibliothèques et plus de 160 bénévoles. La bibliothécaire intercommunale est chargée à 50% de son temps de travail de coordonner ce réseau.

Il est prévu en 2013 d'informatiser la tranche 1 des bibliothèques (Bouère, Ballée, Bazougers et Villiers-Charlemagne), parallèlement, il est proposé de développer les ressources numériques (tablettes, jeux vidéo).

Le budget consacré 2013 est de 29 739 €

#### D – Budget consacré

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Charges CCPMG
Rapt III-01	Médiathèque de Grez en Bouère	-41 494,60 €	54 503,00 €	6 620,00 €	-47 883,00 €
Rapt III - 02	Médiathèque de Meslay du Maine	-36 733,66 €	120 848,00 €	30 654,02 €	-90 193,98 €
Rapt III - 03	Réseau de lecture	-20 879,15 €	90 873,00 €	61 133,80 €	-29 739,20 €
Total de l'action "lecture publique"		-99 107,41 €	266 224,00 €	98 407,82 €	-167 816,18 €



## RÉSULTATS NETS DES ACTIONS (fonctionnement + remboursement du capital des emprunts)

Synthèse budgétaire		BP 2012	Réalisé 2012	BP 2013
Récapitulatif des actions				
Rapt III-01	Médiathèque de Grez en Bouère	-51 664,00 €	44 923,54 €	49 344,00 €
Rapt III - 02	Médiathèque de Meslay du Maine	-98 481,00 €	88 817,21 €	93 678,00 €
Rapt III - 03	Réseau de lecture	-9 927,20 €	9 717,04 €	10 852,20 €
Rapt III - 04	Animations lecture	-6 556,00 €	4 148,91 €	6 616,00 €
Rapt III - 05	Spectacles	-25 075,00 €	22 610,33 €	28 006,00 €
Rapt III - 06	Promotion	-5 008,90 €	4 978,11 €	5 490,00 €
Rapt III - 07	Festival Ateliers Jazz	-42 966,51 €	45 642,68 €	46 392,00 €
Rapt III - 08	Atmosphères 53	-1 000,00 €	426,00 €	1 000,00 €
Rapt III - 09	ADDM 53	-2 946,00 €	2 946,00 €	3 088,00 €
Rapt III 10 -11-12	Ecole de musique + actions	-224 630,10 €	223 616,36 €	210 699,24 €
Rapt III - 13	La Note Bleue	-1 250,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €
Rapt III - 14	Les Harmonies	-3 100,00 €	2 984,91 €	3 100,00 €
Total du service Culturel		-472 604,71 €	452 061,09 €	459 515,44 €

## BUDGET CONSACRE AUX ACTIONS (fonctionnement + investissement)

Synthèse budgétaire		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Charges CCPMG
Rapt III-01	Médiathèque de Grez en Bouère	-41 494,60 €	54 503,00 €	6 620,00 €	-47 883,00 €
Rapt III - 02	Médiathèque de Meslay du Maine	-36 733,66 €	120 848,00 €	30 654,02 €	-90 193,98 €
Rapt III - 03	Réseau de lecture	-20 879,15 €	90 873,00 €	61 133,80 €	-29 739,20 €
Rapt III - 04	Animations lecture	-4 148,91 €	6 616,00 €	0,00 €	-6 616,00 €
Rapt III - 05	Spectacles	-22 610,33 €	35 406,00 €	7 400,00 €	-28 006,00 €
Rapt III - 06	Promotion	-4 978,11 €	5 490,00 €	0,00 €	-5 490,00 €
Rapt III - 07	Festival Ateliers Jazz	-45 642,68 €	47 792,00 €	1 400,00 €	-46 392,00 €
Rapt III - 08	Atmosphères 53	-426,00 €	1 000,00 €	0,00 €	-1 000,00 €
Rapt III - 09	ADDM 53	-2 946,00 €	3 088,00 €	0,00 €	-3 088,00 €
Rapt III 10 -11-12	Ecole de musique + actions	-203 870,46 €	316 040,00 €	103 033,76 €	-213 006,24 €
Rapt III - 13	La Note Bleue	-1 250,00 €	1 250,00 €	0,00 €	-1 250,00 €
Rapt III - 14	Les Harmonies	-2 984,91 €	3 100,00 €	0,00 €	-3 100,00 €
Total du service Culturel		-387 964,81 €	686 006,00 €	210 241,58 €	-475 764,42 €

## AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### RAPPORT III-01 - Médiathèque intercommunale de Grez-en-Bouère

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le président ou le vice-président à signer les documents inhérents au dossier.

### RAPPORT III-02 - Médiathèque intercommunale de Meslay-du-Maine

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le président ou le vice-président à signer les documents inhérents au dossier.

### RAPPORT III-03 - Réseau de lecture

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer les conventions relatives aux actions menées
- Valide les inscriptions budgétaires proposées,
- Autorise le président ou le vice-président à signer les documents inhérents au dossier,
- Autorise le président à signer les marchés

### RAPPORT III-04 - Animations lecture

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer les conventions relatives aux actions menées
- Autorise le président ou le vice-président à signer les documents inhérents au dossier.

### RAPPORT III-05 - Spectacles

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide les tarifs du spectacle d'automne à 8 € pour les adultes et 4 € pour les enfants.
- Autorise le président ou le vice-président à signer les contrats et tous documents inhérents au dossier.

### RAPPORT III-06 - Promotion

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le président ou le vice-président à signer les documents inhérents au dossier.

### RAPPORT III-07 - Festival Ateliers Jazz

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide le montant de la subvention de 2013 à la somme de 18 800€ et valide les inscriptions budgétaires proposées.

### RAPPORT III-08 - Atmosphères 53

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le président ou le vice-président à signer les documents inhérents au dossier.

### RAPPORT III-09 - ADDM 53

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le président ou le vice-président à signer les documents inhérents au dossier.

### RAPPORT III-10 -11-12- École de Musique Intercommunale

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide l'ensemble du programme d'actions présentées.
- Autorise le versement d'indemnité forfaitaire dans le cadre des stages pour les intervenants.
- Valide le nouveau tarif des stages à 70 € à compter de la rentrée de septembre 2014.
- Valide la tarification de l'éveil théâtral comme une activité pédagogique et non comme un stage à compter de la rentrée de septembre 2014.
- Valide la master class en partenariat avec le Festival Ateliers Jazz.
- Valide le projet « Galerie Sonore » avec le réseau sud-mayenne.
- Autorise le Président ou le vice-président à signer les conventions relatives aux actions suivantes : théâtre, stages, Festival Ateliers Jazz, Galerie Sonore.
- Valide les tarifs pour l'année scolaire 2013-2014 et les inscriptions budgétaires proposées

#### Tarifs Ecole de musique : 2013-2014

Disciplines	Rappel tarif annuel Tranche 1 2012-2013	Rappel tarif annuel Tranche 2 2012-2013	Rappel tarif annuel Tranche 3 2012-2013	P3 Tranche 1 : 1% - Tranche 2 : +2% et Tranche 3 : +3%		
	Eveil Musical	114,00 €	117,42 €	120,84 €	115,14 €	119,77 €
Formation musicale et théâtrale(1)	144,00 €	148,32 €	152,64 €	145,44 €	151,29 €	157,22 €
Formation instrumentale	183,00 €	188,49 €	193,98 €	184,83 €	192,26 €	199,80 €
Instrument adulte seul.	237,00 €	244,11 €	251,22 €	239,37 €	248,99 €	258,76 €
Chorale adulte	123,00 €	126,69 €	130,38 €	124,23 €	129,22 €	134,29 €
Autres pratiques collectives (2)	84,00 €	86,52 €	89,04 €	84,84 €	88,25 €	91,71 €
Location d'instrument.	61,80 €	61,80 €	61,80 €	61,80 €	61,80 €	61,80 €
<b>Pour les élèves déjà inscrits et venant de l'extérieur du réseau sud Mayenne</b>						
Disciplines	Tarif annuel Tranche 1 (0%)	Tarif annuel Tranche 2 (+3%)	Tarif annuel Tranche 3 (+6%)	P3 Tranche 1 : 1% - Tranche 2 : +2% et Tranche 3 : +3%		
Formation musicale et théâtrale(1)	210,00 €	216,30 €	222,60 €	212,10 €	220,63 €	229,28 €
Formation instrumentale	267,00 €	275,01 €	283,02 €	269,67 €	280,51 €	291,51 €
Instrument adulte seul.	351,00 €	361,53 €	372,06 €	354,51 €	368,76 €	383,22 €
Chorale adulte	135,00 €	139,05 €	143,10 €	136,35 €	141,83 €	147,39 €
Autres pratiques collectives (2)	120,00 €	123,60 €	127,20 €	121,20 €	126,07 €	131,02 €
Location d'instrument.	92,70 €	92,70 €	92,70 €	92,70 €	92,70 €	92,70 €
(1) Un tarif dégressif pourra être consenti sur les cours de formation musicale ou d'éveil musical aux familles ayant plusieurs enfants inscrits à l'Ecole de musique, soit : - 10 % pour le deuxième enfant, - 20 % pour le troisième et les suivants. (2) Tarif applicable en cas de pratique collective seule						

- Autorise le Président à signer la convention financière à intervenir avec le Conseil Général.
- Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

**RAPPORT III-13 - Association la Note Bleue**

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide le versement d'une subvention de 1250€ identique à celle de 2012.

**RAPPORT III-14- Les Harmonies**

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Autorise le président ou le vice-président à signer la convention à intervenir avec la commune de Bouère et tous documents inhérents aux présents dossiers.

**RAPPORT V - VOIRIE/SPANC/ASSAINISSEMENT**

Rapporteur : Monsieur Louis DUBOIS responsable de la commission VOIRIE/SPANC/ASSAINISSEMENT.

**I - ACTION : VOIRIE**

**A - AMBITION DU PROGRAMME**

Assurer la sécurité des usagers en maintenant un bon état d'entretien sur les 88 kilomètres de voirie d'intérêt communautaire et sur la voirie communautaire.

**B - OBJECTIFS POUR 2013**

- Réaliser les travaux d'entretien des voiries communautaires et d'intérêt communautaire.
- Assurer l'entretien des dépendances : broyage des accotements, élagage des fossés et talus.
- Assurer l'entretien de l'éclairage public.
- Commandes groupées pour les travaux de signalisation horizontale et verticale

**Rapport VI - 02**

**Travaux de voirie**

Le montant total des dépenses de voirie s'élève depuis l'année 2004 à la somme de 711 809.82 euros TTC.

Programmation pluriannuelle :

**D - BUDGET CONSACRE**

	Libellé	réalisé 2008	Réalisé 2009	Réalisé 2010	Réalisé 2011	Réalisé 2012	BP 2013	BP 2014
<b>Dépenses fonctionnement Voirie</b>								
	Point à temps	8 524,91 €	13 562,64 €	3 456,56 €	7 767,82 €	2 613,06 €	4 500,00 €	7 000,00 €
	Arasement							
	curage	5 732,25 €	241,41 €	2 741,23 €	5 788,64 €	5 749,61 €	10 000,00 €	5 000,00 €
	Matériaux	1 933,75 €	1 426,58 €	1 522,39 €	754,32 €	997,23 €	1 200,00 €	2 500,00 €
	Signalisation	1 702,56 €	451,36 €	0,00 €	0,00 €	5 415,33 €	4 450,00 €	2 000,00 €
	Ouvrages d'arts	3 753,64 €	0,00 €	6 673,68 €	0,00 €	13 058,87 €	15 550,00 €	10 000,00 €
	Interventions d'urgences	1 491,09 €	0,00 €	5 704,44 €	2 145,08 €	960,82 €	6 000,00 €	2 000,00 €
<b>Total dépenses fonctionnement</b>		<b>23 138,20 €</b>	<b>15 681,99 €</b>	<b>20 098,30 €</b>	<b>16 455,86 €</b>	<b>28 794,92 €</b>	<b>41 700,00 €</b>	<b>28 500,00 €</b>
<b>Dépenses investissement voirie</b>								
	surfaces	45 224 m²	29 460 m²	26 690 m²	47 042 m²	35 400 m²	20 600 m²	0 m²
	montant	93 781,45 €	80 420,28 €	91 639,53 €	86 764,03 €	64 513,08 €	53 750,00 €	0,00 €
<b>Total dépenses Investissement</b>		<b>93 781,45 €</b>	<b>80 420,28 €</b>	<b>91 639,53 €</b>	<b>86 764,03 €</b>	<b>64 513,08 €</b>	<b>53 750,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Recettes Investissement voirie</b>								
	FCTVA	14 519,24 €	111,00 €	14 188,00 €	13 433,00 €	10 698,00 €	8 321,00 €	0,00 €
	DGE	0,00 €	4 090,30 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total Recettes investissement</b>		<b>14 519,24 €</b>	<b>4 201,30 €</b>	<b>14 188,00 €</b>	<b>13 433,00 €</b>	<b>10 698,00 €</b>	<b>8 321,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>BILAN</b>		<b>-102 400,41 €</b>	<b>-91 900,97 €</b>	<b>-97 549,83 €</b>	<b>-89 786,89 €</b>	<b>-82 610,00 €</b>	<b>-87 129,00 €</b>	<b>-28 500,00 €</b>
	Ratio prix au mètre carré	2,07 €	2,73 €	3,43 €	1,84 €	1,83 €	2,67 €	2,81 €

Une nouvelle consultation du marché de travaux de voirie sera lancée au cours du premier trimestre 2013.

Entretien des 6.76 kilomètres de voirie d'intérêt communautaire pour un coût estimé à 53 750 euros TTC.

Le programme 2013 porte sur les voies suivantes :

- VC 5 de Buru,
- VC 5 de Célandes,
- VC 205 de Meignanane,
- VC 206 de la Guiotterie,
- VC 3 des Angevinières.

Le patrimoine des ouvrages d'art de la Communauté de Communes du Pays de Meslay est le suivant :

- ARQUENAY** : VC 9 de Buru
- BOUERE** : VC 4 du Cotillon Rouge
- LA CROPTE** : VC 4 des Fours
- PREAUX** : VC 3 de Cheméré
- SAINT-LOUP-DU-DORAT** : VC 103 des Angevinières

Le programme 2013 envisage la rénovation du Pont des Fours, sur la VC 4 à la Crompte pour un coût estimé à 15 548 euros TTC .

-La Commission propose d'inscrire la somme de 12 000 € TTC au BP 2013 correspondant aux travaux « d'arasement curage » soit 2 000 € TTC en plus.

-Mise à la disposition des communes d'enrobés à froid, de gravillons et de déchets de carrière en vue des reprises ponctuelles des voies.

-Réalisation des travaux d'aménagement de la chaussée Voie de la Guiternière. Il est proposé de reconduire l'enveloppe de 125 000 € HT (budget économie).

-Mise en place d'une commande groupée pour les travaux de signalisation horizontale et verticale et de radars pédagogiques.

- La Commission propose d'étudier l'opportunité de mettre en place une viabilité hivernale sur les voies d'intérêt communautaire.

### Rapports VI - 03

#### Entretien des dépendances

Une nouvelle consultation des marchés d'entretien des dépendances sera lancée au cours du premier trimestre 2013, en vue de la réalisation du broyage des accotements, des talus et des fossés sur le territoire de la Communauté de Communes scindé en quatre secteurs.

Budget : 20 000 € TTC en 2013.

### Rapport VI - 04

#### Accessibilité de la voirie et des espaces publics

Plan d'Accessibilité rédigé de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) au cours du premier trimestre 2011 par le Bureau d'études ACF.

### Rapport VI - 05

#### Éclairage public

Assurer l'entretien et la maintenance de l'éclairage public du carrefour giratoire du Bois de « Bergault » et des zones d'activités.

-Lancer une consultation en vue de l'entretien des candélabres en 2013.

-Consulter un Conseiller en énergie partagée au cours du premier trimestre 2013 afin d'appréhender les économies possibles.

## D - BUDGET CONSACRE

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VI-02	Travaux de voirie	-72 804,12 €	103 450,00 €	15 999,00 €	-87 451,00 €
VI-03	Entretien des dépendances	-1 030,92 €	20 000,00 €	16 872,04 €	-3 127,96 €
VI-04	Accessibilité de la voirie et des espaces publics	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
VI-05	Eclairage public	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>		<b>-73 835,04 €</b>	<b>123 450,00 €</b>	<b>32 871,04 €</b>	<b>-90 578,96 €</b>

## II - ACTION : SPANC

### A - AMBITION DU PROGRAMME

Contribuer à l'amélioration de l'environnement du territoire et à la préservation des milieux naturels en limitant les risques sanitaires liés aux installations d'assainissement non collectif non satisfaisantes

### B - OBJECTIFS POUR 2013

- Poursuivre les contrôles des études et travaux des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées du territoire de à CCPMG par le Service SPANC de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez.

### C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

Rapport VI - 06  
SPANC

Contrôle des études et travaux des installations neuves ou réhabilitées à l'aide d'un mi-temps d'un technicien.

### D - BUDGET CONSACRE

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VI-06	SPANC	-17 041,94 €	19 460,00 €	11 522,00 €	-7 938,00 €
<b>Total</b>		<b>-17 041,94 €</b>	<b>19 460,00 €</b>	<b>11 522,00 €</b>	<b>-7 938,00 €</b>

## III - ACTION : ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUR LES COMMUNES DE ST BRICE, ST LOUP ET BEAUMONT PIED DE BŒUF

### A - AMBITION DU PROGRAMME

Contribuer à l'amélioration de l'environnement du territoire et à la préservation des milieux naturels en limitant les risques sanitaires liés aux anomalies des réseaux d'assainissement eaux usées collectifs et aux dysfonctionnements des unités de traitement des eaux usées de compétence communautaire

### B - OBJECTIFS POUR 2013

Assurer une gestion optimale des réseaux d'assainissement eaux usées et des unités de traitement de type lagunage naturel.

Améliorer l'efficacité du fonctionnement des postes de refoulement.

### D - BUDGET CONSACRE

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VI-09	Eléments financiers du service	30 171,53 €	112 263,00 €	135 393,00 €	23 130,00 €
VI-10	Entretien du réseau d'assainissement et des lagunes	-3 789,47 €	7 540,00 €	0,00 €	-7 540,00 €
VI-11	Extension des réseaux	13 037,60 €	8 000,00 €	4 238,00 €	-3 762,00 €
VI-12	Postes de relèvement	-8 912,86 €	23 410,00 €	0,00 €	-23 410,00 €
<b>Total</b>		<b>30 506,80 €</b>	<b>151 213,00 €</b>	<b>139 631,00 €</b>	<b>-11 582,00 €</b>

## C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

### Rapport VI - 09

#### Éléments financiers du service

Assurer un suivi optimal technique, administratif et financier du service.

### Rapport VI - 10

#### Entretien du réseau d'assainissement et des lagunes

Réalisation de bilans de fonctionnement en lien avec les services du SATESE des unités de traitement des eaux usées.  
Engager la réalisation d'un hydrocurage et d'un passage caméra de 10% du réseau d'assainissement en 2013 afin de vérifier des anomalies éventuelles.

### Rapport VI - 11

#### Extension du réseau d'assainissement et des lagunes

Réalisation des extensions du réseau conformément à la mise en place de la participation assainissement collectif (PAC) fin 2012 fixée à 1 500 euros.

### Rapport VI - 12

#### Postes de refoulement

Améliorer l'efficacité du fonctionnement des postes de refoulement

## IV- Récapitulatif financier des Actions : Budget consacré

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VI-01	Voirie d'intérêt Communautaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
VI-02	Travaux de voirie	-72 804,12 €	103 450,00 €	15 990,00 €	-87 451,00 €
VI-03	Entretien des dépendances	-1 030,92 €	20 000,00 €	16 872,04 €	-3 127,96 €
VI-04	Accessibilité de la voirie et des espaces publics	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
VI-05	Eclairage public	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Sous Total Voirie</b>		<b>-73 835,04 €</b>	<b>123 450,00 €</b>	<b>32 871,04 €</b>	<b>-90 578,96 €</b>
VI-06	SPANC	-17 041,94 €	19 460,00 €	11 522,00 €	-7 938,00 €
<b>Sous Total SPANC</b>		<b>-17 041,94 €</b>	<b>19 460,00 €</b>	<b>11 522,00 €</b>	<b>-7 938,00 €</b>
<b>Total Actions Voirie - SPANC</b>		<b>-90 876,98 €</b>	<b>142 910,00 €</b>	<b>44 393,04 €</b>	<b>-98 516,96 €</b>

## VI - Récapitulatif financier des Actions : Budget annexe assainissement collectif

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Budget annexe assainissement collectif		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Récapitulatif des actions					
VI-07	Travaux d'assainissement 1ère tranche	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
VI-08	Travaux d'assainissement 2ème tranche	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
VI-09	Éléments financiers du service	30 171,53 €	112 263,00 €	135 393,00 €	23 130,00 €
VI-10	Entretien du réseau d'assainissement et des lagunes	-3 789,47 €	7 540,00 €	0,00 €	-7 540,00 €
VI-11	Extension des réseaux	13 037,60 €	8 000,00 €	4 238,00 €	-3 762,00 €
VI-12	Postes de relèvement	-8 912,86 €	23 410,00 €	0,00 €	-23 410,00 €
<b>Total Actions Voirie Assainissement</b>		<b>30 506,80 €</b>	<b>151 213,00 €</b>	<b>139 631,00 €</b>	<b>-11 582,00 €</b>



## AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### RAPPORT VI - 01 - Voirie d'intérêt communautaire

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté.

### RAPPORT VI - 02 - Travaux de voirie

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide la proposition de la commission ;
  - Augmenter le montant des travaux de « l'arasement curage » de 2000€ TTC soit 12000€ TTC.
- Valide la mise en place d'une commande groupée pour 2013 pour la signalisation horizontale et verticale dont la Communauté de Communes serait coordonnatrice.
- Valide l'étude de la mise en place d'une viabilité hivernale sur les voies d'intérêt communautaire.
- Valide les inscriptions budgétaires proposées et autorise le Président ou le Vice-président à lancer les consultations, signer les marchés et les avenants éventuels.

### RAPPORT VI – 03 - Entretien des dépendances

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide les inscriptions budgétaires proposées.

### RAPPORT VI - 04 - Accessibilité de la voirie et des espaces publics

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté.

### RAPPORT VI - 05 - Eclairage public

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide les inscriptions budgétaires proposées.

### RAPPORT VI - 06 - SPANC

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide les inscriptions budgétaires proposées.

### RAPPORT V - 09 - Éléments financiers du service

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide les inscriptions budgétaires proposées.

### RAPPORT VI - 10 - Entretien du réseau d'assainissement et des lagunes

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide les inscriptions budgétaires proposées

### RAPPORT VI - 11 - Extension des réseaux

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide les inscriptions budgétaires proposées

### RAPPORT VI – 12 - Postes de refoulement

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide les inscriptions budgétaires proposées

## **RAPPORT IV - TRAVAUX BATIMENTS**

Rapporteur : Monsieur Michel COTTEREAU responsable de la commission travaux bâtiments.

### A - AMBITION DU PROGRAMME

Maintenir et développer les services à la population par la mise à disposition d'équipements de qualité et fonctionnels.

### B - OBJECTIFS POUR 2013

- Poursuivre la réflexion sur la mise en œuvre, le développement et l'aménagement des équipements communautaires
- Assurer l'entretien des bâtiments et terrains communautaires
- Assurer l'entretien du parc de logements
- Appliquer dans le respect de la réglementation les vérifications périodiques nécessaires

## C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

### Rapport V - 01

#### Piscine intercommunale à Meslay du Maine

Concernant l'entretien :

\*Une provision de 3 000 euros TTC est proposée pour d'éventuelles réparations nécessaires lors de la mise en route de la piscine pour la saison 2013.

### Rapport V - 02

#### Salle omnisports intercommunale à Meslay du Maine

Il est proposé :

\*la réfection des 3 murs du plateau sportif dont le montant est estimé à 6 000 euros TTC

\*le solde des paiements relatif à l'opération achevée en 2012.

### Rapport V - 03

#### Salle tennis et squash

Il n'est pas envisagé de travaux pour l'année 2013.

### Rapports V - 04

#### Pôle Intercommunal

Nouveaux aménagements 2013 proposés pour un coût total de 7 600 euros TTC :

\*Radiateur du hall d'accueil de l'école de musique à remplacer : 800 euros

\*Insonorisation de deux puits de lumière à l'école de musique : 5 000 euros

\*Pose et raccordement de 3 luminaires extérieurs LED : 1 800 euros, toutefois la Commission propose d'étudier cet aménagement fin de l'année 2013.

Le contrat d'entretien passé avec la Société Spid Anjou arrive à échéance le 29/04/13. A cet égard, le Conseil Communautaire dans sa séance du 29 janvier 2013 a validé le recrutement d'un agent d'entretien dans le cadre d'un contrat Avenir.

### Rapport V - 05

#### Entretien des terrains et moyens associés

\*Acquisition de matériel pour le service technique pour un montant total de 32 500 € TTC :

-Souffleur à dos : 750.00 €

-Broyeur sur tracteur : 6 000.00 €

-Taille haies : 20 000.00 €

-Rangement pour matériel : 5 000.00 €

-Réseau d'air : 750.00 €

La Commission propose que l'achat de la tondeuse Greens estimé à 8 000 € TTC soit reporté en 2014 et qu'une étude soit réalisée concernant l'acquisition du taille haies estimé à 20 000 € TTC.

Dans le cadre de l'entretien des locaux, il est proposé l'acquisition d'une auto laveuse, de deux aspirateurs et un chariot ménage. Une enveloppe de 6 000 euros TTC serait nécessaire.

### Rapport V - 06

#### Atelier technique intercommunal

\*Reprise des anomalies de faïençage de la couche de roulement devant le bâtiment et prévoir en conséquence une enveloppe de 25 000 euros TTC , 1/2 sur le budget principal et 1/2 sur le budget environnement.

\*Reprise de fuites sur naissance des eaux pluviales pour un montant de 1 489 euros TTC.

### Rapport V - 07

#### Centre administratif de Grez en Bouère

Le Centre Administratif est loué notamment par les services sociaux du Conseil Général.

Il est proposé des aménagements en 2013 :

\*Réfection complète du revêtement de l'escalier d'accès à l'extérieur dont le montant est estimé à 5 000 euros TTC

\*Intervention en vue du contrôle technique tous les 5 ans de l'ascenseur : 418.60 euros TTC

\*Réalisation de travaux de mises aux normes concernant l'ascenseur conformément à la nouvelle législation :

2 138.36 euros TTC

### Rapport V - 08

#### Immeubles 24 et 26 rue de la Libération

Les immeubles ont été démolis fin novembre 2012 dans le cadre de la construction du Pôle Santé de Grez en Bouère.

## Rapports V – 09 à 10

### Immeubles et Logements

La Communauté de Communes est propriétaire de logements locatifs dont :

- 2 logements réhabilités à Grez en Bouère
- 3 logements réhabilités à Saint Brice
- 3 logements neufs sur la commune de Saint Loup du Dorat

## Rapport V – 11

### Légionelles

Suite à l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2010 qui définit la surveillance vis-à-vis du risque lié aux légionelles à mettre en œuvre dans les établissements recevant du public disposant d'installations à risque, il est proposé en 2013 :

- l'acquisition d'un thermomètre enregistreur automatique afin de prendre les mesures de températures mensuellement.
- la réalisation d'analyses de légionelles annuellement sur les installations de la CCPMG par un laboratoire agréé. Budget 2013 : 1 600 euros TTC.

## Rapport V – 13

### Contrôle technique des bâtiments

- Exécution des contrats signés début 2013 avec les nouveaux prestataires retenus suite à la consultation lancée fin 2012 en vue de la réalisation des contrôles et vérification périodiques réglementaires à effectuer sur le patrimoine bâti.

Budget 2013 : 8 261 euros TTC.

## Rapport V – 14

### Maintenance des extincteurs

- Maintenance des extincteurs dans les différents bâtiments de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez - Acquisition d'extincteurs pour le bâtiment industriel de Villiers Charlemagne (budget économie).

Budget 2013 : 3 248 euros TTC.

## Rapport V – 15

### Défibrillateurs

- Prévoir l'acquisition de consommables, budget 2013 : 1 200 euros TTC.

## D - BUDGET CONSACRÉ

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
V-01	Piscine intercommunale à Meslay du Maine	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
V-02	Salle omnisports de Meslay du Maine et salle de judo	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
V-03	Salle de tennis Squash	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
V-04	PI	-75 543,27 €	102 630,00 €	18 015,00 €	-84 615,00 €
V-05	Entretien des terrains	-2 282,98 €	41 000,00 €	6 564,00 €	-34 436,00 €
V-06	Atelier technique Intercommunal	-4 373,90 €	21 395,00 €	1 935,00 €	-19 460,00 €
V-07	Centre administratif de Grez en Bouère	-10 765,85 €	44 280,00 €	40 700,00 €	-380,00 €
V-08	Immeubles situés 24 et 26 rue de la Libération à Grez en Bouère	-1 124,48 €	0,00 €	2 404,00 €	2 404,00 €
V-09	Logements locatifs réhabilités à Grez en Bouère et Saint Brice	3 658,86 €	22 770,00 €	23 310,00 €	540,00 €
V-10	Logements neufs Beaumont Pied de Boeuf et saint Loup du Dorat	-12 339,69 €	9 800,00 €	18 500,00 €	8 700,00 €
V-11	Légionelles	0,00 €	1 600,00 €	0,00 €	-1 600,00 €
V-12	Contrôle amiante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
V-13	Contrôle technique des bâtiments	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
V-14	Maintenance extincteurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
V-15	Défibrillateurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total Actions Travaux Bâtiments</b>		<b>-102 771,31 €</b>	<b>243 475,00 €</b>	<b>111 428,00 €</b>	<b>-132 047,00 €</b>

## AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### RAPPORT V – 01- Piscine intercommunale de Meslay du Maine

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide les inscriptions budgétaires proposées.

### RAPPORT V - 02 - Salle omnisports de Meslay du Maine

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide les inscriptions budgétaires proposées.

### RAPPORT V - 03 - Salle tennis et squash

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide les inscriptions budgétaires proposées.

### RAPPORT V - 04 - Pôle intercommunal

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés à intervenir et tous documents inhérents aux présents dossiers.

### RAPPORT V - 05 - Entretien des terrains, des locaux et moyens associés

- Le Président précise que pour ce qui est de l'entretien des locaux, un partenariat pour la formation sera étudié avec la société qui assurait jusqu'à maintenant la prestation.

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide les propositions et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à lancer les consultations et signer les marchés à intervenir et tous documents inhérents aux présents dossiers.

### RAPPORT V - 06 - Atelier technique intercommunal

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide la reprise des anomalies de faïençage de la couche de roulement devant le bâtiment et valide une enveloppe de 25000€ TTC, 1/2 sur le budget principal et 1/2 sur le budget environnement.
- Valide les inscriptions budgétaires proposées et autorise le Président ou le Vice-président à lancer les consultations et signer les marchés à intervenir.

### RAPPORT V - 07 - Centre administratif à Grez en Bouère

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide les inscriptions budgétaires proposées.

### RAPPORT V - 08 - Immeubles situés 24 et 26 rue de la Libération à Grez en Bouère

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide les inscriptions budgétaires proposées.

### RAPPORT V - 09 - Logements locatifs réhabilités à Grez en Bouère et à Saint Brice

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide les inscriptions budgétaires proposées.

### RAPPORT V - 10 - Logements neufs à Beaumont Pied de Bœuf et Saint Loup du Dorat

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide les inscriptions budgétaires proposées.

### RAPPORT V - 11 - Contrôle technique des bâtiments

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide les inscriptions budgétaires proposées.

### RAPPORT V - 13 - Contrôle technique des bâtiments

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide les inscriptions budgétaires proposées.

### RAPPORT V – 14 - Maintenance extincteurs

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide les inscriptions budgétaires proposées.

### RAPPORT V - 15 - Défibrillateurs

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport présenté et valide les inscriptions budgétaires proposées.
-

## RAPPORT XI- SPORT

Rapporteur : Monsieur Patrick Le Roux responsable de la commission sport.

### I - ACTION : PISCINE

#### A - Ambition du programme

- o Permettre au public de pratiquer la natation sur le territoire du Pays de Meslay-Grez
- o Développer les activités en lien avec un équipement piscine

#### B - Objectifs 2013

- o Maintenir l'activité piscine sur le territoire de la CCPMG

#### C - Moyens mis en œuvre

##### Rapport IX-02

##### Piscine Intercommunale située à Meslay du Maine

La piscine est ouverte de Mai à Août pour le public et pour les scolaires. L'encadrement de l'activité est réalisé par Yannick Buron, maître-nageur, et les missions d'accueil et de ménage des vestiaires et sanitaires sont réalisées par des saisonniers à temps incomplet. L'entretien général et les petits travaux sont assurés par les agents techniques de la CCPMG.

En 2013, il est proposé de ne pas augmenter les tarifs des entrées et des boissons, en revanche les tarifs des abonnements sont arrondis à l'euro supérieur. La commission travaux préconise une enveloppe de 3 000,00 € pour les diverses réparations ou travaux prévus en 2013.

#### D - Budget consacré à cette action

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
IX-02	Piscine Intercommunale	-49 078,50 €	60 970,00 €	7 900,00 €	-53 070,00 €
<b>Total Piscine</b>		<b>-49 078,50 €</b>	<b>60 970,00 €</b>	<b>7 900,00 €</b>	<b>-53 070,00 €</b>

### II - ACTION : EQUIPEMENTS SPORTIFS INTERCOMMUNAUX

#### A - Ambition du programme

- o Encourager et développer les pratiques sportives, par la mise à disposition d'équipements adaptés et répartis sur l'ensemble du territoire
- o Assurer un confort et une sécurité pour tous les pratiquants

#### B - Objectifs 2013

- o Maintenir la fonctionnalité et la qualité des équipements sportifs intercommunaux
- o Equiper le Club House de la salle de Meslay du Maine en fonction des demandes des associations
- o Rationaliser les créneaux d'occupation des salles de sports du territoire

## C - Moyens mis en œuvre

### Rapport IX-03

#### Salle de Sports Intercommunale située à Meslay du Maine

Cette salle est utilisée par les écoles et collèges de la CCPMG, les associations sportives de Meslay du Maine, ainsi que par l'Espace Meslinois, le service jeunesse et les Accueils de Loisirs pendant les vacances scolaires.

La commission Travaux/Bâtiments propose la réfection des 3 murs du plateau sportif. Le montant des travaux est estimé à 6 000 € TTC. Les roulettes des poteaux de Badminton devront être remplacées pour un montant de 100 €. Un placard va être réalisé par les services techniques dans le club house pour le rangement du matériel événementiel des associations, ainsi qu'une vitrine pour les coupes des associations pour un montant de 300 €. La commission Travaux/Bâtiments préconise une inscription budgétaire de 2 000 € en prévision d'entretien imprévu du bâtiment. Des clés ont été commandées pour la porte du matériel de sonorisation il en sera donné une à chacune des associations utilisatrices de la salle. 15 clés seront faites pour un montant de 70 €.

### Rapport IX-04

#### Salle de Sports Intercommunale située à Ballée

La salle de Sports de Ballée a été mise en service en Juin 2010 et accueille les associations sportives du territoire.

En 2013, seuls des petits aménagements sont prévus dans la salle de Ballée (Installation de miroirs...), un budget de 700€ est prévu à cet effet.

### Rapport IX-05

#### Salles de Sports Communales de Grez en Bouère, Bouère et Villiers-Charlemagne

La CCPMG indemnise les communes de Grez en Bouère, Bouère et Villiers-Charlemagne lorsque leur salle de sports est utilisée pour les scolaires et/ou les associations sportives du territoire. En 2009 une structure artificielle d'escalade (SAE) a été construite dans la salle de Grez en Bouère.

Le tarif horaire lié à l'utilisation des salles communales est de 10,10 € pour une grande salle chauffée et de 7,80 € pour une grande salle non chauffée.

### Rapport IX-06

#### Salle de Judo Intercommunale située à Meslay du Maine

La CCPMG assure l'entretien du dojo.

En 2013, une provision d'entretien des bâtiments de 700€ et une désinfection des tatamis (350 €) sont inscrits au budget.

### Rapport IX-07

#### Salle de Tennis Squash Intercommunale située à Meslay du Maine

La CCPMG verse une subvention mensuelle au club de Tennis/Squash qui assure l'entretien des locaux. La reprise de la peinture de la cloison de la salle de squash donnant sur le club house a été réalisée en 2012 pour un montant de 511.89 euros TTC. Par ailleurs, suite à une effraction de la salle de tennis, des réparations de portes ont été réalisées pour un montant de 563.32 euros TTC.

En 2013, une provision d'entretien des bâtiments est inscrite au budget pour un montant de 1 000 €

### Rapport IX-08

#### Equipements de Plein Air

Cette fiche regroupe les charges et recettes liées au stade Communautaire (transféré en 2009 mais dont la CCPMG est toujours propriétaire), à la piste de Bicross et au stade « simple ». **Aucun travaux n'est à prévoir pour ces équipements**

D - Budget consacré à cette action

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
IX-03	Salle de Sports Intcommunale de Meslay du Maine	-276 785,40 €	91 366,00 €	45 159,70 €	-46 206,30 €
IX-04	Salle de Sports Intcommunale de Ballée	-49 522,17 €	106 495,00 €	164 931,00 €	58 436,00 €
IX-05	Salle de Sports communales	-8 640,00 €	9 290,00 €	0,00 €	-9 290,00 €
IX-06	Salle de Judo Intercommunale	60 345,15 €	5 378,00 €	1 814,00 €	-3 564,00 €
IX-07	Salle de Tennis/Squash Intercommunale	-9 105,42 €	11 165,00 €	700,00 €	-10 465,00 €
IX-08	Equipements de Plein Air Intercommunaux	-389,74 €	700,00 €	100,00 €	-600,00 €
<b>Total Equipements sportifs</b>		<b>-284 097,58 €</b>	<b>224 394,00 €</b>	<b>212 704,70 €</b>	<b>-11 689,30 €</b>

### III - ACTION : SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

A - Ambition du programme

- o Soutien technique et pédagogique aux associations sportives du territoire
- o Encourager la formation des bénévoles, et notamment les jeunes

B - Objectifs 2013

- o Mise en place d'actions en faveur des associations
- o Accompagner les associations
- o Mise en œuvre des préconisations du diagnostic sur la pratique sportive

C - Moyens mis en œuvre

*Rapport IX-01*

*Service Sport*

En Janvier 2013, Adrien Judéaux prend la responsabilité du service enfance, jeunesse et sport. Le contrat d'Elaine Florêt s'arrête le 4 Avril 2013, un recrutement d'un emploi d'avenir est en cours pour la remplacer. Cette année, il est proposé de continuer à soutenir financièrement les associations pour la formation des bénévoles avec un budget de 2000€. Il est également proposé que les demandes des associations soient toutes traitées en novembre par la commission sport. Les associations ne pourront pas percevoir plus de 300€ par an. La découverte d'une association sportive proposée par Yannick en partenariat avec un club du territoire, depuis quelques années est désormais rattachée au service sport.

*Rapport IX-09*

*Activité Escalade*

Dans le cadre de la gestion des SAE, l'article 5 de la convention prévoit l'achat de matériel de maintenance et de remplacement des prises par la CCPMG, sur les préconisations du Comité d'Escalade de la Mayenne.

Un contrôle de sécurité a été effectué avant l'été 2012 pour s'assurer du bon fonctionnement et de la bonne résistance de la structure. Il apparaît être nécessaire de remplacer la barre support par des points d'encrages individuel pour mettre aux normes la SAE de Meslay du Maine pour un montant de 2 270 €. D'autre part, toujours en rapport avec l'article 5, le Club Esculape avait adressé une liste de matériel nécessaire pour assurer le remplacement des voies et installer de nouveaux équipements pour un montant de 850,00 €, ce matériel n'ayant pas été acheté en 2012 il le sera en 2013.

D - Budget consacré à cette action

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
IX-01	Service Sport	-13 246,08 €	18 080,00 €	0,00 €	-18 080,00 €
IX-0	Activité Escalade	-1 001,12 €	3 120,00 €	0,00 €	-3 120,00 €
<b>Total Soutien aux associations</b>		<b>-1 001,12 €</b>	<b>3 120,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-3 120,00 €</b>



**Résultats nets des actions de fonctionnement et de remboursement du capital**

<b>Synthèse budgétaire</b>		<b>BP 2012</b>	<b>Réalisé 2012</b>	<b>BP 2013</b>
Récapitulatif des actions				
IX-01	Service sport	-17 325,00 €	13 246,08 €	18 080,00 €
IX-02	Piscine Intercommunale Meslay du Maine	-46 660,00 €	49 078,50 €	53 070,00 €
IX-03	Salle de sports Intercommunale de Meslay du Maine	-64 000,00 €	73 617,06 €	76 802,00 €
IX-04	Salle de sports Intercommunale de Ballée	-77 131,05 €	70 495,37 €	77 993,00 €
IX-05	Salles de sports communales	-9 200,00 €	8 640,00 €	9 290,00 €
IX-06	Salle de judo	-1 600,00 €	852,85 €	3 490,00 €
IX-07	Salle de tennis squash	-10 160,00 €	9 105,42 €	10 465,00 €
IX-08	Equipements de plein air intercommunaux	-120,00 €	389,74 €	600,00 €
IX-09	Activité Escalade	-2 550,00 €	1 001,12 €	3 120,00 €
<b>Total du service Sport</b>		<b>-228 746,05 €</b>	<b>-226 426,14 €</b>	<b>-252 910,00 €</b>

**Récapitulatif financier des actions de fonctionnement et d'investissement**

<b>SYNTHESE BUDGETAIRE</b>		<b>BILAN 2012</b>	<b>BUDGET 2013</b>		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
IX-01	Service Sport	-13 246,08 €	18 080,00 €	0,00 €	-18 080,00 €
IX-02	Piscine Intercommunale Meslay du Maine	-49 078,50 €	60 970,00 €	7 900,00 €	-53 070,00 €
IX-03	Salle de Sports Intecommunale de Meslay du Maine	-276 785,40 €	91 366,00 €	45 159,70 €	-46 206,30 €
IX-04	Salle de Sports Intecommunale de Ballée	-49 522,17 €	106 495,00 €	164 931,00 €	58 436,00 €
IX-05	Salle de Sports communales	-8 640,00 €	9 290,00 €	0,00 €	-9 290,00 €
IX-06	Salle de Judo Intercommunale	60 345,15 €	5 378,00 €	1 814,00 €	-3 564,00 €
IX-07	Salle de Tennis/Squash Intercommunale	-9 105,42 €	11 165,00 €	700,00 €	-10 465,00 €
IX-08	Equipements de Plein Air Intercommunaux	-389,74 €	700,00 €	100,00 €	-600,00 €
IX-09	Activité Escalade	-1 001,12 €	3 120,00 €	0,00 €	-3 120,00 €
<b>Total Actions service Sport</b>		<b>-347 423,28 €</b>	<b>306 564,00 €</b>	<b>220 604,70 €</b>	<b>-85 959,30 €</b>

**AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**RAPPORT IX-01 - Service Sport**

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide les nouvelles règles de participation à la formation des bénévoles

**RAPPORT IX-02 - Piscine Intercommunale située à Meslay du Maine**

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les tarifs proposés pour l'année 2013 à savoir :

Piscine - Tarifs 2013	
Enfant	1,80 €
Adulte	2,70 €
Accompagnateur	1,80 €
Groupe	1,50 €
Etudiant	1,80 €
Abonnement Enfant	16,00 €
Abonnement Adulte	24,00 €
Abonnement Saison	45,00 €

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.

**RAPPORT IX-03 - Salle des Sports Intercommunale située à Meslay du Maine**

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.

**RAPPORT IX-04 - Salle des Sports Intercommunale située à Ballée**

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.

**RAPPORT IX-05- Salles de Sports Communales de Grez en Bouère, Bouère et Villiers-Charlemagne**

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.

**RAPPORT IX-06 - Salle de Judo Intercommunale située à Meslay du Maine**

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.

**RAPPORT IX-07 - Salle de Tennis Squash Intercommunale située à Meslay du Maine**

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.

**RAPPORT IX-08 - Equipements de Plein Air**

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.

**RAPPORT IX-09 - Activité Escalade sur le territoire**

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide l'achat de matériel pour la maintenance des murs de Grez en Bouère, Meslay du Maine et Ballée
- Valide les inscriptions budgétaires proposées.

## RAPPORT VIII - AFFAIRES SOCIALES

Rapporteur : Monsieur André BOURDAIS responsable de la commission affaires sociales.

### I - ACTION : Soutien aux publics en difficulté

#### A - AMBITION DU PROGRAMME

Accompagner les personnes âgées et les publics en difficulté du territoire afin de les soutenir et de faciliter leur vie quotidienne.

#### B - OBJECTIFS POUR 2013

Poursuivre l'accompagnement des associations du territoire venant en aide aux personnes fragilisées.

Soutenir les services venant en aide aux personnes âgées de plus de 60 ans.

Gérer l'aide alimentaire sur tout le territoire du Pays de Meslay-Grez

Favoriser les échanges entre les CCAS du Pays de Meslay-Grez

## C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

### Rapport VIII- 01

#### *Le service de soins à domicile (SSIAD)*

En 2012, le SSIAD a réalisé son évaluation interne conformément à la loi de rénovation de l'action sociale et médico-sociale. Par cette démarche, le SSIAD s'inscrit dans un processus continu d'évaluation du service.

En janvier 2013, le comité de pilotage a validé les 28 fiches actions, élaboré le retro-planning des actions à mener et décidé de mener en priorité les actions visant à lutter contre la maltraitance et développer une culture de bientraitance. Pour ce faire, le comité de pilotage a validé la mise en place d'une action de formation sur le thème de la maltraitance.

Le document de mise en concurrence pour l'évaluation externe est en cours de préparation.

### Rapport VIII- 02

#### *L'aide à domicile en milieu rural (ADMR)*

Poursuite du soutien financier aux ADMR du territoire, pour leur mission de soutien aux personnes âgées.

Aide demandée par les ADMR : 43 797 €

Proposition de la commission : 39 063 € (subvention identique à 2012)

### Rapport VIII- 03

#### *Le centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC)*

Depuis le 1er janvier 2012, le CLIC est géré directement par la Communauté de communes.

Ce service nécessite un besoin de financement pour 2013 de 16 640 €

La commission est favorable à la mise en place d'actions autour de la nutrition des personnes âgées. Il s'agit de la thématique retenue par l'AGEMA et le pôle santé en 2013.

### Rapport VIII- 04

#### *L'aide alimentaire*

En 2012, 71 familles ont bénéficié en moyenne par semaine de l'aide alimentaire (38 familles en 2008).

#### Projets et investissements 2013 :

Un congélateur

Le renouvellement de 2 caisses isothermes

Montant de la subvention 2013 à la Banque Alimentaire de la Mayenne : 5 760 €

Budget global de fonctionnement : 14 299 €

Un groupe de travail vient d'être mis en place pour adapter le dispositif aux nouvelles dimensions de l'aide alimentaire

### Rapport VIII- 05

#### Le micro crédit social

En 2012, 8 dossiers micro crédit social ont été instruits.

Avec l'élargissement de la commission des affaires sociales, le référent CCAS est désormais « l'accompagnateur » des bénéficiaires de crédits. Pour clarifier le rôle des référents, une réunion de coordination est à prévoir avec l'ensemble des référents et le crédit mutuel solidaire pour valider notamment la procédure de suivi des dossiers.

### Rapport VIII- 06

#### Mise en place d'un réseau des CCAS du Pays de Meslay-Grez

Pour favoriser l'information et être davantage à l'écoute des CCAS, la commission des affaires sociales est élargie à toutes les communes en sollicitant la participation d'un membre du CCAS.

Il est rappelé qu'il ne s'agit pas d'un transfert d'une ou des compétences des CCAS en vue d'une création d'un CIAS (Centre intercommunal d'action sociale).

### Rapport VIII- 09

#### L'association Jardin fleuri

Poursuite du soutien financier à l'association « jardin fleuri » pour leur mission de soutien aux publics en difficulté.

L'association sollicite une subvention à hauteur de 2 800 €.

Proposition de la commission : 2 700 € (En 2012, la subvention était de 2 600 €)

## D- BUDGET CONSACRÉ

SYNTHESE BUDGÉTAIRE		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapport VIII - 01	SSIAD	4 897,41 €	452 391,00 €	452 391,00 €	0,00 €
Rapport VIII - 02	ADMR	-39 063,00 €	39 063,00 €	0,00 €	-39 063,00 €
Rapport VIII - 03	CLIC	-16 129,75 €	57 640,00 €	41 000,00 €	-16 640,00 €
Rapport VIII - 04	Aide alimentaire	-13 249,15 €	15 199,00 €	140,00 €	-15 059,00 €
Rapport VIII - 09	Jardin fleuri	-2 600,00 €	2 700,00 €	0,00 €	-2 700,00 €
<b>Total actions : Soutien aux publics</b>		<b>-66 144,49 €</b>	<b>566 993,00 €</b>	<b>493 531,00 €</b>	<b>-73 462,00 €</b>

## II - ACTIONS : Services à la population

### A - AMBITION DU PROGRAMME

Maintenir et développer une offre de services de proximité aux populations, dans un lieu unique.

### B - OBJECTIFS POUR 2013

- Renforcer les partenariats pour maintenir et développer l'offre de services
- Diversifier les méthodes de médiation (internet, bornes visio-accueil)
- Donner les moyens techniques à nos partenaires d'être présents sur le territoire.
- Développer des animations ponctuelles susceptibles de répondre aux besoins des habitants

## C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

### *Rapport VIII- 07*

#### *Le relais services publics (RSP)*

Le relais services publics est le lieu de services et d'informations pour le territoire.

Nouveaux partenaires pour de nouveaux services :

#### **Le CIDFF**

Information et accompagnement juridique dans les domaines du droit civil (séparation, succession, tutelle) droit social, droit du travail

**Permanence sur rendez-vous le 3<sup>ème</sup> vendredi après-midi du mois**

#### **Habitat et développement 53**

Conseils gratuits pour vous aider dans votre projet d'amélioration d'habitat (isolation, chauffage, menuiseries,...)

**Tous les mardis de 9h00 à 12h00**

#### **ERDF en visio-accueil**

Déménagement, relevés de compteur, raccordement électrique

**De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**

#### **GLEAM (médiation énergétique) en visio-accueil**

Accompagnement pour obtenir des informations sur les factures, les contrats, les raccordements

**Chaque mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**

En 2012, 4 585 personnes sont entrées dans le RSP soit en moyenne 382 personnes par mois.

### *Rapport VIII- 08*

#### *La mission locale départementale*

Poursuite du partenariat avec la mission locale départementale et versement d'une subvention de 8 212 €.

La conseillère de la mission locale reçoit :

le lundi et le jeudi au RSP de Meslay Du Maine  
le mardi matin à l'antenne solidarité de Grez-en-Bouère

En 2012, la conseillère pour notre territoire a suivi 160 jeunes. Le Pays de Meslay-Grez enregistre une progression de 19 % des accueils alors qu'au niveau départemental les accueils sont en baisse

### *Rapport VIII- 10*

#### *La maison de l'Europe*

La communauté de communes soutien la Maison de l'Europe en fonction des actions réalisées sur le territoire notamment en direction des publics jeunes.

## D - BUDGET CONSACRÉ

SYNTHESE BUDGÉTAIRE		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapport VIII - 07	RSP	-53 269,28 €	65 534,00 €	8 500,00 €	-57 034,00 €
Rapport VIII - 08	ML 53	-8 072,00 €	8 212,00 €	0,00 €	-8 212,00 €
Rapport VIII - 10	Maison de l'Europe	-970,00 €	1 000,00 €	0,00 €	-1 000,00 €
Total actions : services à la population		-62 311,28 €	74 746,00 €	8 500,00 €	-66 246,00 €

### RECAPITULATIF FINANCIER – Budget consacré aux actions (fonctionnement et remboursement de capital)

RESULTAT NET DE L'ACTIONS				
Rapport		BP 2012	Réalisé 2012	BP 2013
Rapport VIII-01	SSIAD	0,00 €	4 897,41 €	0,00 €
Rapport VIII-02	ADMR	-39 063,00 €	-39 063,00 €	-39 063,00 €
Rapport VIII-03	CLIC	-19 681,00 €	-16 129,75 €	-16 640,00 €
Rapport VIII-04	Aide Alimentaire	-9 482,00 €	-12 701,15 €	-14 299,00 €
Rapport VIII-05	Micro crédit social	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapport VIII-06	Réseau des CCAS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapport VIII-07	Relais services publics	-58 114,00 €	-53 269,28 €	-57 034,00 €
Rapport VIII-08	ML 53	-8 072,00 €	-8 072,00 €	-8 212,00 €
Rapport VIII-09	Jardin Fleuri	-2 600,00 €	-2 600,00 €	-2 700,00 €
Rapport VIII-10	Maison de l'Europe	-1 000,00 €	-970,00 €	-1 000,00 €
Besoin de financement		-138 012,00 €	-127 907,77 €	-138 948,00 €

### RECAPITULATIF FINANCIER - Budget consacré aux actions (fonctionnement et investissement)

RESULTAT NET DE L'ACTIONS				
Rapport		BP 2012	Réalisé 2012	BP 2013
Rapport VIII-01	SSIAD	0,00 €	4 897,41 €	0,00 €
Rapport VIII-02	ADMR	-39 063,00 €	-39 063,00 €	-39 063,00 €
Rapport VIII-03	CLIC	-19 681,00 €	-16 129,75 €	-16 640,00 €
Rapport VIII-04	Aide Alimentaire	-9 482,00 €	-13 249,15 €	-15 059,00 €
Rapport VIII-05	Micro crédit social	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapport VIII-06	Réseau des CCAS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapport VIII-07	Relais services publics	-58 114,00 €	-53 269,28 €	-57 034,00 €
Rapport VIII-08	ML 53	-8 072,00 €	-8 072,00 €	-8 212,00 €
Rapport VIII-09	Jardin Fleuri	-2 600,00 €	-2 600,00 €	-2 700,00 €
Rapport VIII-10	Maison de l'Europe	-1 000,00 €	-970,00 €	-1 000,00 €
Besoin de financement		-138 012,00 €	-128 455,77 €	-139 708,00 €

## AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Rapport VIII-01 - Service de soin à domicile (SSIAD)

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide le rapport présenté.

### Rapport VIII-02 - Aide à domicile en milieu rural (ADMR)

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide la proposition de la commission concernant la subvention pour un montant identique à 2012 soit 39063€
- Valide le rapport présenté.

### Rapport VIII-03 - Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC)

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Autorise le président à solliciter les subventions auprès du Conseil général, de la CARSAT ou d'une autre caisse de retraite ;
- Autorise le président à signer les dites conventions et tous les documents inhérents au présent dossier.
- Valide le budget prévisionnel 2013 du CLIC
- Valide le présent rapport

### Rapport VIII-04 - L'aide alimentaire

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide le budget prévisionnel 2013 et l'attribution d'une subvention de 5 760 € à la Banque alimentaire

### Rapport VIII-05 - Le micro crédit social

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du dossier.

### Rapport VIII-06 - Le réseau des CCAS

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du dossier.

### Rapport VIII-07 - Le relais services publics

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide le budget prévisionnel 2013 du RSP et le rapport présenté.

### Rapport VIII-08 - La mission locale départementale

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Fixe le montant de la subvention à la mission locale départementale de 8 212€

### Rapport VIII-09 - Association Jardin Fleuri

- Le Président propose que, compte tenu des échanges qui ont lieu actuellement avec l'association, afin de renforcer le partenariat avec la CCPMG, la subvention attribuée pour 2013 soit identique à celle de 2012 soit : 2 600€.

Le conseil communautaire :

- Valide la proposition du Président et fixe la subvention 2013 à 2600€

### Rapport VIII-10 - La Maison de l'Europe

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide la proposition de la commission concernant une réserve budgétaire de 1 000 € pour participer aux actions réalisées sur le territoire.

## **RAPPORT VII - ENFANCE JEUNESSE**

Rapporteur : Madame Yveline RAPIN responsable de la commission enfance jeunesse.

### I - ACTION : COORDINATION

#### A – AMBITION DU PROGRAMME

Développement de la politique Petite Enfance, Enfance et Jeunesse sur l'ensemble du territoire du Pays de Meslay-Grez  
Accompagnement des structures Enfance du territoire (ALSH, Accueils périscolaires)  
Gestion du service Enfance Jeunesse et de l'équipe pédagogique

#### B – OBJECTIFS 2013

Maintenir la dynamique de développement engagée depuis 2004 sur les services que sont la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, tout en prenant soin d'être au plus près des besoins de la population locale.  
Accompagner les professionnels et les élus référents des ALSH dans leurs problématiques



**C – MOYENS MIS EN OEUVRE**

*Rapport VII- 01*

*Coordination*

Le volet coordination du service Enfance Jeunesse assure l'encadrement du personnel, la gestion financière des différents pôles (RAM, Jeunesse, Sport à l'école...) et leurs véhicules. Il assure également le suivi des contrats avec les partenaires institutionnels (CAF, MSA, DDCSPP...)

**En 2013, une réorganisation du service a eu lieu. Adrien Judéaux devient le Coordinateur Enfance Jeunesse à la place d'Arnaud Houdayer qui désormais s'occupe du service Communication.**

**La réorganisation du service et la nouvelle répartition des rôles n'affectent pas le service jeunesse car les missions du personnel sont désormais plus centrées sur le service. Les missions annexes sont détachées du service (communication, multimédia...)**

**C – MOYENS MIS EN ŒUVRE**

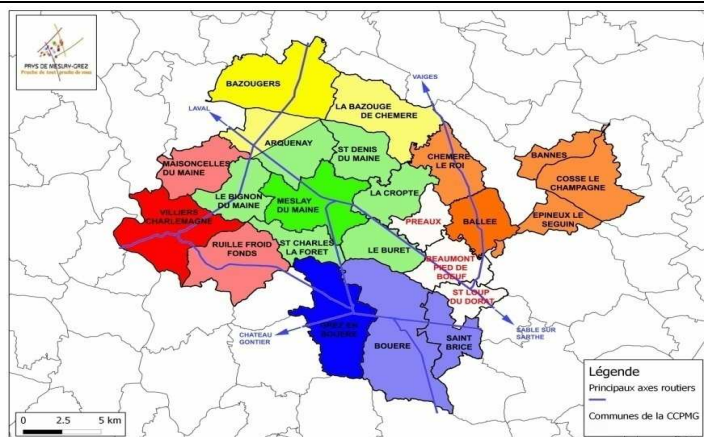
*Rapport VII- 03*

*Enfance*

Le service Enfance Jeunesse accompagne les professionnels des ALSH du territoire par des réunions de réseaux régulières, un soutien technique et pédagogique mais aussi par la mise à disposition de malles pédagogiques.

**En 2013, le changement des rythmes scolaires devrait considérablement changer l'organisation des accueils de loisirs, le service jeunesse soutiendra les mairies du territoire dans la réflexion d'une nouvelle organisation des temps périscolaires.**

**En 2013 comme en 2012, il ne sera pas créé de nouvelles malles, mais un budget de 200,00 € est prévu pour compléter ou remplacer les éléments manquants dans les malles.**



**D – BUDGET CONSACRÉ A CETTE ACTION**

<b>SYNTHESE BUDGETAIRE</b>		<b>BILAN 2012</b>	<b>BUDGET 2013</b>		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VII-01	Coordination	-26 689,30 €	35 831,00 €	10 921,00 €	-24 910,00 €
VII-03	Accueil de Loisirs	0,00 €	230,00 €	0,00 €	-230,00 €
<b>Total Coordination</b>		<b>-26 689,30 €</b>	<b>36 061,00 €</b>	<b>10 921,00 €</b>	<b>-25 140,00 €</b>

## II - ACTION : PETITE ENFANCE

### A - AMBITION DU PROGRAMME

Accompagner les Assistantes Maternelles et Parents en recherche de mode de garde dans leurs problématiques quotidiennes  
Proposer des animations et une mise en réseau des professionnels de la Petite Enfance du territoire  
Participer à la professionnalisation des Assistantes Maternelles

### B - OBJECTIFS 2013

Redynamiser les communes sur lesquelles la fréquentation est en baisse.  
Développer de nouvelles actions  
Mettre en place les projets validés dans le cadre du Projet Pédagogique 2013-2017(Corps, Musique)

### Rapport VII- 02

#### Relais Assistantes Maternelles

Les horaires de travail ayant été modifiés en Janvier 2013, les animations commenceront toutes à 9H30. Ce choix a été fait pour favoriser l'ouverture du service aux parents et professionnels pendant les vacances scolaires.

En 2013, une deuxième malle musique sera achetée et mise à disposition des professionnels suite à la forte demande de la première.

Un projet autour des premiers secours sera mis en place cette année pour les assistantes maternelles du territoire.

En 2013, un nouveau projet pédagogique est proposé pour l'agrément CAF pour la période 2013-2017.

### Bilan Actions RAM

	Réalisé 2012	BP 2013
Séances Psychomotricité	600,00 €	840,00 €
Séances Ateliers Musicaux	549,05 €	700,00 € + 420,00 €(2012)
Création CD de comptines	/	420,00 €
Soirées Débat	80,00 €	200,00 €
Spectacle(s) Noël	370,00 €	600,00 €
Sorties	100,00 €	200,00 €
Location Module Lecture pour tout-petits	450,00 €	215,00 €
Interventions autour du Conte	300,00 €	200,00 €
Agenda des Nounous	113,00 €	150,00 €
Soutien aux initiatives	/	100,00 €
Malle pédagogique	200,00 €	200,00 €
Documentation du Relais	156,92 €	200,00 €
Formation Premiers Secours	/	300,00 €
Album Photo	/	50,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 936,92 €</b>	<b>4 975,00 €</b>

D – BUDGET CONSACRE A CETTE ACTION

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VII-02	RAM	5 704,62 €	41 040,00 €	28 380,00 €	-12 660,00 €
<b>Total Petite Enfance</b>		<b>5 704,62 €</b>	<b>41 040,00 €</b>	<b>28 380,00 €</b>	<b>-12 660,00 €</b>

A – AMBITION DU PROGRAMME

Accompagner et soutenir les jeunes de 13 à 25 ans du territoire dans leurs projets et initiatives  
Proposer des animations pendant les petites vacances scolaires et la période estivale  
Informers les jeunes sur différentes thématiques (logement, santé, emploi...)  
Proposer des formations aux jeunes

B – OBJECTIFS 2013

Assurer le suivi de nouveaux groupes et favoriser la transition avec des plus jeunes dans les groupes dits « vieillissants »  
Continuer à assurer des partenariats durables et à proposer des animations communes avec les Accueils de Loisirs concernant l'âge « passerelle » (11-13 ans)  
Proposer de nouvelles animations aux jeunes du territoire

*Rapport VII-04*  
*Jeunesse*

Les animateurs du service Jeunesse assurent le suivi d'une dizaine de groupes de jeunes sur les week-ends (vendredi soir et samedi). Des animations (stages, camps, raids, animations ponctuelles...) sont proposées pendant les vacances scolaires.

En 2012 le service a rencontré des difficultés à mobiliser les jeunes sur certaines communes lors du suivi de groupe, ce qui n'a pas permis d'accroître le nombre d'heures/jeunes sur ces temps.

En 2013, le service jeunesse réévaluera les besoins sur les communes en matière de suivi de groupes. Les groupes qui fonctionnent bien continueront d'être suivis. Pour ce qui est des autres communes un travail avec les élus concernés sera fait pour voir quels sont les besoins et les possibilités. Nous devons notamment travailler à la dynamique jeunesse sur Meslay du Maine. De plus des projets à l'échelle intercommunale pourront être suivi sur les week-end, en plus des suivis de groupes par communes.

L'opération « Sport de Combat » proposée par Yannick depuis quelques années est désormais rattachée à la fiche jeunesse et est à destination des 11-12 ans.

Il est proposé de renouveler la bourse d'aide aux projets, à hauteur de 1 500,00 € (dont 750€ financé par la CAF).

D – BUDGET CONSACRE A CETTE ACTION

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VII-04	Jeunesse	-44 430,97 €	60 629,00 €	26 870,00 €	-33 759,00 €
VII-05	Point Information Jeunesse	-720,00 €	870,00 €	0,00 €	-870,00 €
<b>Séance levée à xxhxx</b>					
<b>Total Jeunesse</b>		<b>-45 150,97 €</b>	<b>61 499,00 €</b>	<b>26 870,00 €</b>	<b>-34 629,00 €</b>

## IV - ACTION : AFFAIRES SCOLAIRES

### A - AMBITION DU PROGRAMME

Faire perdurer les actions entreprises avant la création de la CCPMG  
Favoriser la mise en place d'actions de soutien ou de prévention pour les scolaires

### B - OBJECTIFS 2013

Poursuivre les actions de la CCPMG en matière scolaire

### C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

#### Rapport VII- 10

##### Affaires Scolaires

*Réseau d'Aides Spécialisées* : La CCPMG a repris ce dossier validé en 1992 par le District de Meslay du Maine. Depuis cette date, la CCPMG achète tous les ans du matériel pédagogique pour les psychologues scolaires.

**Les dépenses du RASED étant régulièrement proches de 600,00 €, la commission propose d'inscrire cette somme au BP 2013, comme cela c'était fait en 2012.**

*Sécurité Routière* : la CCPMG finance d'ordinaire le transport des élèves des écoles primaires vers les salles de sport où ont lieu les actions sécurité routière mises en place par les gendarmeries de Meslay du Maine et Grez en Bouère.

- **En 2013, les gendarmeries de Meslay du Maine et Grez-en-Bouère souhaitent remettre en place une opération « Permis piétons ». La Gendarmerie de Grez en Bouère se déplacera dans les écoles, il n'y aura donc aucun frais de transport pour les communes dépendant de cette gendarmerie, contrairement aux écoles rattachées à celle de Meslay du Maine. La prise en charge de ce transport s'élève à 500 €.**

*Dumiste* : La dumiste de l'Ecole de Musique, Bénédicte Blouin, intervient dans les écoles primaires pour y dispenser des cours auprès des élèves, à raison de 15/20ème de son temps de travail

#### Rapport VII- 12

##### 1 Max 2 Sport

Ce dispositif permet aux Accueils de Loisirs du territoire, aux associations et aux mairies de faire appel à notre éducatrice sportive pour mettre en place des animations pendant les petites vacances ou les mercredis contre une participation forfaitaire par animation. **BUDGET : 250 €**

### D - BUDGET CONSACRE A CETTE ACTION

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2012	BUDGET 2013		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VII-06	Educateurs sportifs	-1 189,81 €	740,00 €	0,00 €	-740,00 €
VII-07	Animations sportives dans les écoles	-62 218,15 €	72 940,00 €	199,00 €	-72 741,00 €
VII-08	Piscine Scolaires	-24 251,86 €	29 520,00 €	4 000,00 €	-25 520,00 €
VII-09	Sport Découverte	-4 283,69 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
VII-12	1 Max 2 Sport	-364,41 €	980,00 €	730,00 €	-250,00 €
<b>Total Animations sportives</b>		<b>-92 307,92 €</b>	<b>104 180,00 €</b>	<b>4 929,00 €</b>	<b>-99 251,00 €</b>

Résultats nets des actions de fonctionnement et de remboursement du capital

<b>Synthèse budgétaire</b>		<b>BP 2012</b>	<b>Réalisé 2012</b>	<b>BP 2013</b>
<b>Récapitulatif des actions</b>				
<b>VII-01</b>	<b>Coordination</b>	-29 900,00 €	- 54 004,68 €	- 27 531,00 €
<b>VII-02</b>	<b>Relais Assistances Maternelles</b>	-10 506,00 €	5 459,46 €	- 12 660,00 €
<b>VII-03</b>	<b>Accueil de loisirs</b>	-491,00 €	160,55 €	- 230,00 €
<b>VII-04</b>	<b>Jeunesse</b>	-45 232,00 €	44 430,97 €	- 33 759,00 €
<b>VII-05</b>	<b>Point Information Jeunesse</b>	-1 020,00 €	720,00 €	- 870,00 €
<b>VII-06</b>	<b>Educateurs sportifs</b>	-990,00 €	1 189,81 €	- 740,00 €
<b>VII-07</b>	<b>Animations sportives dans les écoles</b>	-74 123,00 €	61 318,15 €	- 72 940,00 €
<b>VII-08</b>	<b>Activité Piscine Scolaire</b>	-24 528,00 €	24 251,86 €	- 25 520,00 €
<b>VII-09</b>	<b>Sport Découverte</b>	-7 577,00 €	4 283,69 €	- €
<b>VII-10</b>	<b>Affaires Scolaires</b>	-22 848,00 €	23 256,81 €	- 25 323,00 €
<b>VII-11</b>	<b>Collèges</b>	-9 882,50 €	7 208,45 €	- 2 430,00 €
<b>VII-12</b>	<b>1 Max de Sport</b>	-450,00 €	364,41 €	- 250,00 €
<b>Total du service enfance jeunesse</b>		<b>-227 547,50 €</b>	<b>-215 729,92 €</b>	<b>-202 253,00 €</b>

Récapitulatif financier des actions de fonctionnement et d'investissement

<b>SYNTHESE BUDGETAIRE</b>		<b>BILAN 2012</b>	<b>BUDGET 2013</b>		
<b>Récapitulatif des actions</b>		<b>Résultat CCPMG</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat CCPMG</b>
VII-01	Coordination	-26 689,30 €	35 831,00 €	10 921,00 €	-24 910,00 €
VII-02	Relais Assistances Maternelles	5 704,62 €	41 040,00 €	28 380,00 €	-12 660,00 €
VII-03	Accueil de Loisirs	0,00 €	230,00 €	0,00 €	-230,00 €
VII-04	Jeunesse	-44 430,97 €	60 629,00 €	26 870,00 €	-33 759,00 €
VII-05	Point Information Jeunesse	-720,00 €	870,00 €	0,00 €	-870,00 €
VII-06	Educateurs Sportifs	-1 189,81 €	740,00 €	0,00 €	-740,00 €
VII-07	Animations Sportives dans les écoles	-62 218,15 €	72 940,00 €	199,00 €	-72 741,00 €
VII-08	Activité Piscine Scolaire	-24 251,86 €	29 520,00 €	4 000,00 €	-25 520,00 €
VII-09	Sport Découverte	-4 283,69 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
VII-10	Affaires Scolaires	-23 256,81 €	33 250,00 €	7 927,00 €	-25 323,00 €
VII-11	Collèges	-7 208,45 €	2 430,00 €	0,00 €	-2 430,00 €
VII-12	1 Max 2 Sport	-364,41 €	980,00 €	730,00 €	-250,00 €
<b>Total Actions service Enfance Jeunesse</b>		<b>-188 908,83 €</b>	<b>278 460,00 €</b>	<b>79 027,00 €</b>	<b>-199 433,00 €</b>

**AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**RAPPORT VII-01 - Coordination**

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.

**RAPPORT VII-02 - Relais Assistances Maternelles**

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide le projet pédagogique 2013-2017 tel que présenté

**RAPPORT VII-03 - Accueils de Loisirs**

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.

#### RAPPORT VII-04 - Jeunesse

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées

#### RAPPORT VII-05 - Point Information Jeunesse

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.

#### RAPPORT VII-06 - Éducateurs Sportifs

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.

#### RAPPORT VII-07 - Animations Sportives à l'École

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.

#### RAPPORT VII-08 - Activité Piscine Scolaire

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.

#### RAPPORT VII-09 - Sport Découverte

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.

#### RAPPORT VII-10 - Affaires Scolaires

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées.

#### RAPPORT VII-11 - Collèges

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide l'octroi des subventions aux collèges
- Valide les inscriptions budgétaires proposées.

#### RAPPORT VII-12 - 1 Max 2 Sport

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide les inscriptions budgétaires proposées

La séance est levée à 22h25